



Cartographie des investissements en faveur des ODD

SDG Investor Map - Tunisie





Décembre 2022
Droit d'auteur © PNUD (2022)
Programme des Nations Unies pour le développement

Les résultats, interprétations et conclusions exprimées dans la présente étude sont celles des auteurs et ne doivent pas être attribuées au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), à ses organisations affiliées ou aux membres de son Conseil d'administration ou aux pays qu'ils représentent. En outre, les opinions exprimées ne représentent pas nécessairement la décision ou la politique déclarée du PNUD, et la citation de noms commerciaux ou de processus commerciaux ne constitue pas une approbation. Les désignations employées et la présentation de documents sur les cartes de la présente publication n'impliquent pas l'expression d'une quelconque opinion de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies ou du PNUD concernant le statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone ou de ses autorités, ou concernant la délimitation de ses frontières.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée dans un système de recherche ou transmise, sous quelque forme que ce soit, par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie ou autre, sans l'autorisation préalable du PNUD. Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de ou des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles des Nations Unies, y compris le PNUD, ou des États Membres de l'ONU.



Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Le bureau de pays du PNUD en Tunisie a lancé la Cartographie des investissements en faveur des ODD en Tunisie avec le Centre international d'Istanbul pour le secteur privé dans le développement (IICPSD), entant que prestataire de services techniques mettant en œuvre la méthodologie développée par SDG Impact.

Le **PNUD Tunisie** collabore avec l'État tunisien, la société civile, le secteur privé ainsi que d'autres parties prenantes – en vue d'assurer une transition vers une société plus démocratique, transparente, égalitaire et résiliente. L'appui du PNUD en Tunisie se concentre sur trois domaines clés :

1. L'état de droit et la consolidation de la démocratie, notamment dans les domaines de la lutte contre la corruption, de la réforme de la justice et du secteur de la sécurité, sans oublier le processus constitutionnel devant aboutir à l'élaboration d'une loi fondamentale devant constituer le socle d'un nouveau contrat social.
2. La croissance inclusive et le développement humain durable pour répondre efficacement aux défis et besoins socioéconomiques de la Tunisie, tels qu'un chômage élevé (en particulier pour les jeunes et les femmes), des disparités et inégalités régionales importantes, un manque d'inclusion socioéconomique des populations les plus vulnérables (jeunes, femmes, migrant.e.s, réfugié.e.s, personnes porteuses de handicap, etc.), un déficit de ressources pour le financement du développement et de l'Agenda 2030, etc. L'appui fourni est à la fois institutionnel, technique et direct aux populations, ainsi qu'aux autorités centrales, régionales et locales. Il prend également la forme de conseils stratégiques aux partenaires nationaux, publics comme privés, centraux comme locaux.
3. La résilience et l'adaptation au changement climatique, par la mise en place de mécanismes et approches innovants facilitant la participation de tous les acteurs à instaurer un développement durable favorisant l'utilisation rationnelle des ressources naturelles rares et la valorisation économique des ressources durables (notamment les énergies renouvelables) pouvant jouer un rôle crucial dans la transformation économique du pays. L'utilisation d'outils de planification stratégique plus intégrés et plus participatifs au niveau national et local et permettant le renforcement de la résilience des communautés (gestion côtière, la gestion des terres, la gestion des ressources hydriques etc..) représentent un exemple d'initiatives que le PNUD contribue à appuyer notamment dans le cadre de son nouveau document programme du pays pour la période 2021-2025.

Le Centre international d'Istanbul pour le secteur privé dans le développement (IICPSD) du PNUD

a été créé en 2011 en partenariat avec le gouvernement turc. Le travail du Centre vise à mobiliser l'intérêt des fondations et du secteur privé sur la fourniture de conseils sur les politiques et de services techniques dans quatre domaines thématiques :

- Engagement du secteur privé par le biais de la coopération Sud-Sud pour les ODD
- Participation du secteur privé au développement des compétences
- Investissement d'impact
- Résilience et réponse aux crises

Le Centre possède une vaste expérience dans la recherche et le plaidoyer pour mobiliser des activités d'investissement d'impact pour le programme de développement durable.

SDG Impact est une initiative phare du PNUD conçue pour accélérer les progrès vers les ODD avec des outils et des idées révolutionnaires qui libèrent des capitaux privés et les dirigent vers des opportunités concrètes en faveur des ODD en mettant l'accent sur les pays en développement. L'initiative se concentre sur l'élimination des obstacles et la promotion de l'intégrité des investissements à grande échelle en faveur des ODD.

REMERCIEMENTS

Ce rapport a été élaboré par le Bureau de pays du PNUD en Tunisie (BP) en partenariat avec le Centre international pour le secteur privé dans le développement du Programme des Nations Unies pour le développement d'Istanbul (IICPSD).

La recherche a été réalisée par une équipe de base composée de Funda Süzer (responsable du portefeuille), Melis Aslan (analyste de recherche), Müge Özlütıraş (assistante de recherche), Yasemin Bitlis (commis à la recherche) à l'IICPSD et Chloe Guerrini (Coordonnatrice junior, SDG Financing au PNUD Tunisie), sous la supervision de Gülçin Salıngan (directeur adjoint de l'IICPSD) et Asma Bouraoui Khouja (Team Leader, Croissance inclusive et développement humain, PNUD Tunisie).
Nous tenons à remercier M. Karim Chouchane qui a appuyé l'élaboration de ce rapport en tant que consultant.

Nous tenons également à remercier l'équipe conjointe PNUD et IICPSD : Selma Cheikh Malainine (Conseillère technique principale - Projet d'entrepreneuriat pour le développement), Hedi Neji (Associé au programme), Justus Okoko (Spécialiste de la coordination des ODD, Bureau régional du PNUD pour les Etats arabes (RBAS)), Louisa Nora Mammeri (Analyste régionale, RBAS du PNUD), Mariem Abdelkefi (Spécialiste des politiques et des programmes, RBAS du PNUD), Shireen Alazzawi (Microéconomiste, RBAS du PNUD) et Vito Intini (économiste principal régional, RBAS du PNUD) ainsi que tous nos chercheurs, partenaires, pairs examinateurs, éditeurs, concepteurs et stagiaires pour leur dévouement et leur travail de haute qualité ainsi que leurs précieuses idées qui ont permis de faire avancer le rapport.

Nous tenons également à remercier les personnes suivantes pour leur précieuse contribution tout au long de nos entretiens: Afef Ben Abda (expert en changement climatique à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)), Afnan Abdullah Alghamdi (associé principal des partenariats à la Société islamique pour le développement du secteur privé (CIM)), Basem Tantush (chef de la gestion des relations et du partenariat à la Société islamique pour le développement du secteur privé (CIM)), Belgacem Ayed (Président du Comité Général du Développement régional et sectoriel au ministère de l'Économie et de la Planification), Bilel Sahnoun (PDG de la Bourse des Valeurs de Tunis), Chafik Ben Rouine (Président de l'Observatoire tunisien de l'économie), Chawki Chahed (Directeur de la communication à la Banque africaine de développement), Fakhri Taieb (Directeur de l'Agence de promotion des investissements agricoles (APIA)), Fatma Bouallegui (Coordonnatrice de projet à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)), Habib Karaouli (PDG de CAP Bank), Hafedh Ben Afia (Directeur par intérim de la BMICE), Hamza Boukili (Société islamique pour le développement du secteur privé (CIM)), Hanen Abidi Ben Ayed (Ingénieur général/Département central de promotion de l'Agence de promotion des investissements agricoles (APIA)), Hela Kaddour Fourati (Directrice générale et Chef de l'exploitation du Tunisian American Enterprise Fund), Houda Nefzaoui (Chef du Département de soutien à l'Autorité tunisienne d'investissement), Imen Jarrahi (Spécialiste ESG chez Afric Invest), Inji Dougoui (Directeur général à l'Agence de promotion des investissements agricoles (APIA)), Jonas Enrico Luini (Vice-président du Fonds TCX), Khalil Alzaabi (Société islamique pour le développement du secteur privé (CIM)), M. Khalil Laabidi (Conseiller chez United Advisors), Manel Brahim (Responsable Marketing Stratégique chez Attijari Bank), Monia Ben Romdhane (Responsable de la Formation et de l'Assistance à la Création de Projets à l'Agence de Promotion des Investissements Agricoles (APIA)), Nabil Chahdoura (Directeur Général Adjoint chez United Gulf Financial Services NA), Nabil Kesraoui (Directeur général chez Zitouna Tamkeen), Olfa Chamhari (Responsable de la Planification Stratégique et du Contrôle de Gestion à la Caisse des Dépôts et Consignations), Omar Bouzouada (Directeur général de l'Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation), Rachid Belanes (Directeur des affaires économiques à l'Agence de promotion des investissements agricoles (APIA)), Talal Karim Alobayd (Directeur du S&E à la Société islamique pour le développement du secteur privé (CIM)), Wafa Makhlouf (Directrice exécutive au Centre pour l'entrepreneuriat et le développement des cadres (CEED)) et Zied Lahbib (Directeur principal à l'Agence de promotion de l'investissement extérieur (FIPA)).

SOMMAIRE

Contexte – Un besoin mondial de renseignements sur l’impact.....	6
Priorisation sectorielle pour la Cartographie des investissements en faveur des ODD en Tunisie.....	12
Infrastructure.....	19
Alimentation et boissons.....	25
Transport.....	33
Soins de santé.....	36
Energies renouvelables et alternatives.....	40
Technologies et communication	44
Services financiers.....	47
Education.....	51
Bibliographie.....	57
Annexe.....	64



CONTEXTE

UN BESOIN MONDIAL DE CONNAISSANCES SUR L'IMPACT

Pour relever les défis mondiaux, les objectifs de développement durable (ODD) constituent un plan directeur pour parvenir à un avenir plus équitable et durable pour tous. Un financement substantiel est nécessaire pour réaliser le programme des ODD d'ici 2030, car 5 à 7 000 milliards de dollars sont nécessaires chaque année pour les investissements mondiaux. A eux seuls, les pays en développement sont confrontés à un déficit de financement massif de 2 500 milliards de dollars par an en investissements dans les ODD¹. Pour combler ce fossé et alléger le fardeau financier des gouvernements, des organismes donateurs et des banques multilatérales de développement, estiment qu'il est essentiel de s'associer au secteur privé et d'accroître les investissements en faveur des ODD en débloquant des capitaux privés.



Les capitaux privés représentent:

60% du PIB | **80%** des flux de capitaux | **90%** des emplois dans un pays en développement moyen

l'engagement du secteur privé dans la coopération au développement est plus que vital

Malgré l'offre potentielle d'investissements du secteur privé, de nombreux pays en développement attirent de faibles niveaux d'investissements nationaux et étrangers pour des raisons telles que des données et des connaissances limitées sur les possibilités et les risques en matière d'investissement ; des capacités et réseaux limités ; et des risques politiques et réglementaires réels ou perçus comme étant élevés.

En plus de ces défis, le monde traverse la pandémie de COVID-19, l'un des ralentissements économiques les plus graves depuis la Grande Dépression, associé au plus grand incident sanitaire depuis la grippe espagnole. A la suite de l'épidémie, le secteur des services s'est effondré, des millions d'entreprises ont fermé, les IDE ont chuté et le fardeau de la dette de nombreux pays a considérablement augmenté. 90 des 122 pays en développement sont maintenant en récession économique, car le virus touche des secteurs comme le tourisme, l'industrie et les produits de base. La pandémie a également exercé une pression sur les flux d'aide au développement en provenance des économies avancées en direction des économies en développement. L'année 2020 a entraîné un déficit de financement supplémentaire de 1 700 milliards de dollars pour les pays en développement dont ils auraient besoin pour rester sur la bonne voie pour réaliser le programme des objectifs de développement durable, alors que les gouvernements et les investisseurs luttent contre les impacts sanitaires, économiques et sociaux de la crise de la COVID-19². Le déficit prévu pour 2020 de 1 700 milliards de dollars s'ajoute à un déficit existant de 2 500 milliards de dollars de financement annuel pour les pays en développement en vue d'atteindre les ODD d'ici 2030.

Aussi importants que ces besoins puissent sembler, les marchés mondiaux ont également connu une augmentation prometteuse des actifs qui pourraient être utilisés pour combler ce déficit de financement des ODD. En effet, avec 379 000 milliards de dollars, les actifs financiers mondiaux sont à leur valeur la plus élevée depuis avant la crise financière mondiale, mais 80% de ces actifs sont détenus dans des économies avancées.

Pourtant, la réaffectation de seulement 1,1% du total des actifs détenus par les banques, les investisseurs institutionnels ou les gestionnaires d'actifs – 4 200 milliards de dollars – suffirait à combler le déficit de financement des ODD pour les pays en développement³.

La dernière décennie a montré un intérêt important des investisseurs pour l'allocation d'actifs à des investissements ayant un impact social et environnemental important. Les investisseurs ont de plus en plus tendance à affecter des capitaux à des activités qui génèrent de solides rendements financiers tout en réduisant la pauvreté et les inégalités, en faisant progresser la santé et l'éducation et en protégeant l'environnement, offrant aux pays en développement la possibilité d'attirer des investissements.

Afin de s'assurer que l'intérêt des investisseurs se traduise par des niveaux plus élevés d'investissements dans les ODD, il est essentiel de remédier au manque actuel de connaissances et de conseils sur la façon dont les propriétaires d'actifs peuvent contribuer à générer un impact significatif sur les ODD par le biais de leurs transactions. Un défi majeur qui limite les investissements en faveur des ODD est la difficulté d'identifier des projets bancables pour les investisseurs. Dans le but d'autonomiser les investisseurs grâce à des produits de connaissances sur l'impact autour des domaines d'investissement bancables dans les pays contribuant de manière importante aux ODD, l'initiative SDG Impact du PNUD, dans le cadre du Finance Sector Hub (FSH), a lancé les « Cartographies des investissements en faveur des ODD ». La « Cartographie des investissements en faveur des ODD » est un produit de connaissances sur l'impact qui vise spécifiquement à dériver des « domaines d'opportunités d'investissement » (DOI) alignés sur les ODD et sur les priorités politiques nationales et les besoins de développement et autour desquels les acteurs privés peuvent effectuer des contrôles préalables et élaborer des transactions.

2,500 milliards de dollars de déficit de financement des investissements en faveur des ODD, chaque année dans les pays en développement. Pour combler ce fossé et alléger le fardeau financier, il est essentiel d'accroître les investissements en faveur des ODD en débloquant des capitaux privés.

La pandémie de COVID-19 a introduit un déficit de financement supplémentaire de 1700 milliard de dollars pour les pays en développement afin de les maintenir sur la bonne voie des progrès vers les ODD.

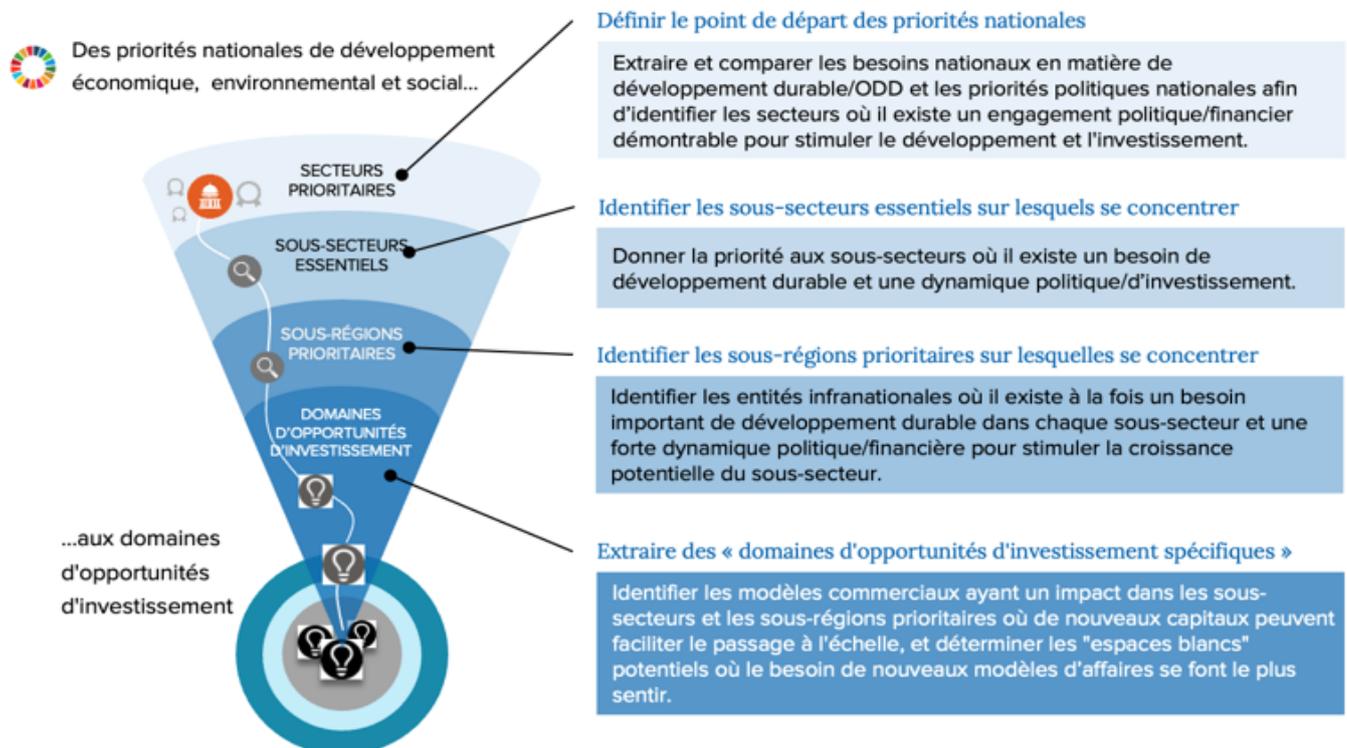
Les investisseurs s'intéressent de plus en plus aux activités qui génèrent de solides rendements financiers tout en générant un impact sur les ODD.



CARTOGRAPHIES DES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DES ODD

Les Cartographies des investissements en faveur des ODD sont des rapports détaillés sur les opportunités et les conditions d'investissement en faveur des ODD dans les marchés et les secteurs cibles. Les cartes ciblent l'écart entre l'intérêt à investir dans les ODD et les modèles commerciaux qui pourraient offrir des opportunités d'investissement.

L'élaboration d'une Cartographie des investissements en faveur des ODD nécessite de filtrer les priorités nationales et les besoins de développement pour dériver des DOI. Les cartes aident à délimiter les domaines d'opportunité d'impact pour chaque pays afin de répondre aux besoins de développement sous-sectoriels et sous-régionaux tout en capitalisant sur la dynamique des politiques et des investissements. Les cartes sont complétées par des informations qui permettent aux investisseurs de faire preuve de diligence et, à terme, d'élaborer des transactions ayant un impact.



CARTOGRAPHIE DES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DES ODD EN TUNISIE

Aperçu

Suivant la méthodologie de l'équipe du PNUD SDG Impact, la «Cartographie des investissements en faveur des ODD en Tunisie» vise à identifier les DOI dans le pays qui sont alignées sur les priorités nationales et les besoins des ODD tout en offrant un potentiel d'investissement considérable. Le produit final fournit un guide aux investisseurs qui souhaitent générer un impact positif parallèlement aux rendements financiers grâce à la façon dont ils allouent leurs ressources.



Initié par le Bureau de pays du PNUD en Tunisie avec l'appui technique du Centre international du PNUD pour le secteur privé dans le développement (IICPSD) du PNUD, la « Cartographie des investissements en faveur des ODD en Tunisie » a été élaborée tel un guide contenant des informations détaillées sur les investissements sur 18 domaines d'opportunités d'investissement identifiés dans 8 secteurs prioritaires. Les secteurs prioritaires suivants ont été identifiés pour la Tunisie : infrastructure, alimentation et boissons, transports, soins de santé, ressources renouvelables et énergies alternatives, technologie et communications, finance et éducation.

Méthodologie

Conformément à la méthodologie standard, la carte suit une analyse rigoureuse de la littérature des documents de politique nationale et des évaluations internationales du développement afin de synthétiser une liste de secteurs prioritaires qui se situent à l'intersection des priorités politiques et des besoins de développement. D'autres recherches sectorielles sont ensuite menées pour identifier les sous-secteurs pertinents dans chaque secteur prioritaire. L'analyse documentaire est complétée par de vastes consultations des intervenants avec des représentants des secteurs public et privé afin d'obtenir des renseignements de première main sur les tendances actuelles du marché. Le processus aboutit à l'identification de domaines d'opportunités d'investissement (DOI), qui sont à la fois alignés sur les priorités politiques et qui génèrent une contribution matérielle aux besoins importants du pays en matière d'ODD. La « Cartographie des investissements en faveur des ODD » compile ensuite des informations détaillées sur la viabilité commerciale et l'impact sur le développement de ces DOI afin de fournir des informations indispensables aux investisseurs intéressés sur le marché et l'impact.

Dans un premier temps, les priorités politiques pertinentes ont été déduites d'une analyse minutieuse de documents tels que le Plan de développement 2016-2020, les rapports nationaux volontaires 2019 et 2021, le Plan de relance économique 2019-2020, la Stratégie nationale de développement durable 2015-2020 et la Vision Tunisie 2020. En outre, pour déterminer les besoins de développement, des documents tels que le Cadre de coopération des Nations Unies 2021-2025, la Stratégie régionale 2021-2025 de l'Agence française de développement pour l'Afrique du Nord, le Rapport de pays 2021 du FMI sur la Tunisie et le Programme d'opportunités stratégiques pour la Tunisie 2019-2024 du FIDA ont été consultés. La liste complète de la documentation consultée pour l'analyse se trouve en annexe.



La recherche documentaire a été complétée par 21 consultations approfondies menées avec d'éminents représentants politiques et du secteur privé tels que le ministère de l'Economie et de la Planification, l'Agence de promotion des investissements étrangers (FIPA), l'Autorité tunisienne de l'investissement (TIA), la Bourse de Tunis, CAP Bank, La Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur (BMICE), la Banque islamique de développement, la Société islamique pour le développement du secteur privé et la Banque africaine de développement. La liste complète des parties prenantes consultées se trouve à l'annexe 2.

Sur la base de cette analyse, 8 secteurs ont été identifiés présentant un fort alignement entre les besoins de développement et les priorités politiques : infrastructure, alimentation et boissons, transports, soins de santé, ressources renouvelables et énergies alternatives, technologie et communications, services financiers et éducation. La liste complète des secteurs à potentiel d'investissement à impact se trouve à l'annexe 3. 18 domaines d'opportunités d'investissement ont été identifiés dans ces secteurs. La section suivante fournit une liste de ces 18 domaines d'opportunité d'investissement dont la rentabilité du marché est prouvée ou potentielle et contribuant au développement durable pour la Tunisie. Les DOI sont identifiés en fonction des quatre critères ci-dessous :

- 1. Fondamentalement commercialisable**, c'est-à-dire les investissements dans lesquels un acteur privé pourrait investir indépendamment du co-investissement public, et dans lesquels un acteur privé pourrait être en mesure d'obtenir un rendement du marché égal ou supérieur à celui du marché ;
- 2. Suffisamment spécifique au domaine d'opportunité**, c'est-à-dire un domaine dans lequel divers types de transactions pourraient avoir lieu, mais suffisamment large pour qu'un investisseur puisse décider quel type de véhicule financier est le plus adapté ;
- 3. Suffisamment à l'échelle** pour que les investissements puissent atteindre la profondeur et la durée de l'impact potentiel ;
- 4. Largement déjà éprouvé sur le marché**, c'est-à-dire qu'une transaction a eu lieu, et le rendement/impact a commencé à être calculé.

En plus des considérations sur la viabilité commerciale et les antécédents des DOI sélectionnés, il existe également une évaluation rigoureuse de l'additionnalité de ces thèmes d'investissement en ce qui concerne leur impact sur les ODD. Une analyse méticuleuse est également effectuée pour identifier le besoin de développement pertinent auquel chaque DOI répond ainsi que les résultats de développement associés, les cibles des ODD et les risques d'impact. La méthodologie utilise également la classification ABC du projet de gestion d'impact (IMP, Impact Management Project) selon les spécifications ci-dessous :

- Agir pour éviter les dommages (A)** : atténuer un résultat ou un risque négatif ;
- Bénéficier aux parties prenantes (B)** : avoir un effet positif sur les personnes et la planète ;
- Contribuer aux solutions (C)** : générer une contribution matérielle pour relever les défis du développement.

PRODUITS:

DOMAINES D'OPPORTUNITES D'INVESTISSEMENTS POUR LA TUNISIE

INFRASTRUCTURE

Utilitaires:

Usines de dessalement d'eau

Gestion des déchets:

Stations d'épuration des eaux usées
Usines de recyclage des déchets solides

ALIMENTS ET BOISSONS (AGRICULTURE)

Alimentation et agriculture

Transformation de produits agricoles à haute valeur ajoutée tels que l'huile d'olive et les dattes
Systèmes d'irrigation agricole et technologie de drainage
Agriculture biologique et pratiques agricoles durables
Aquaculture durable
Pratiques agricoles hors sol telles que la culture hydroponique et l'aquaponie

SERVICES FINANCIERS

Services bancaires aux entreprises et de détail:

Solutions de microfinance pour les MPME et les consommateurs
Services de paiement numérique et de portefeuille mobile

TRANSPORTS

Infrastruture terrestre:

Infrastruture ferroviaire reliant les régions internes aux zones logistiques

EDUCATION

Éducation formelle:

L'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) pour accroître l'employabilité

Technologie de l'éducation:

Développement de contenu éducatif physique et virtuel

SOINS DE SANTE

Biotechnologie et produits pharmaceutiques:

R&D et production de produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques

Fournisseurs de soins de santé:

Télémédecine et santé numérique

ENERGIES RENOUVELABLES ET ALTERNATIVES

Énergies alternatives:

Construction de centrales solaires photovoltaïques
Construction de parcs éoliens

TECHNOLOGIES ET COMMUNICATION

Technologies:

Technologies d'efficacité énergétique pour les zones industrielles, agricoles et résidentielles

PRIORISATION SECTORIELLE POUR LA CARTOGRAPHIE DES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DES ODD EN TUNISIE

8 secteurs prioritaires pour faire progresser les investissements en faveur des ODD en Tunisie ont été identifiés à la suite d'un examen minutieux des documents de politique nationale et des rapports internationaux de développement, ainsi que d'entretiens avec les parties prenantes concernées, comme détaillé ci-dessous.

INFRASTRUCTURE

Bien que le taux d'accès aux infrastructures soit élevé, la qualité du parc d'infrastructures de la Tunisie s'est considérablement détériorée au cours de la dernière décennie, tandis que l'accès rural aux infrastructures reste très basique⁴. Les répercussions économiques de la pandémie génèrent également un besoin d'infrastructures avancées, durables et résilientes capables de soutenir la reprise économique post-COVID-19 et d'améliorer l'intégration dans les chaînes de valeur⁵.



La Tunisie a commencé à établir un environnement fiable pour les partenariats public-privé (PPP) en révisant sa législation sur les PP et en créant des agences de PPP ou des divisions spécialisées au sein des institutions existantes pour les investissements dans les infrastructures. Les pouvoirs publics ont également mis en place des procédures pour accélérer l'exécution de projets publics à grande échelle, en particulier en ce qui concerne les infrastructures⁷.

L'investissement public tunisien est concentré dans les zones côtières à hauteur de 77%, ce qui crée des incitations supplémentaires pour l'investissement privé le long de la côte⁸. Des améliorations des infrastructures publiques et sociales, en particulier dans les régions intérieures pauvres, sont également nécessaires pour combler le fossé historique⁹.

La Tunisie devra dépenser en moyenne 4,4 % de son PIB par an pour les infrastructures jusqu'en 2040 (ce qui représentera environ 75 milliards de dollars) pour combler le déficit d'investissement¹⁰. La crise de la COVID-19 a mis l'accent sur la nécessité d'investir dans les infrastructures essentielles ayant un effet multiplicateur élevé sur la croissance¹¹. La prédominance des entreprises publiques dans le secteur des infrastructures entraîne également une dépendance à l'égard de subventions élevées et de pertes financières notables¹².

L'infrastructure et son administration sont souvent gérées par des entreprises non concurrentielles. L'Etat conserve une participation disproportionnée dans les entreprises responsables d'un grand nombre de services d'infrastructure et de réseau¹³.



ALIMENTS ET BOISSONS (AGRICULTURE)

La Tunisie dispose de ressources naturelles limitées en eau, en sols et en pêche, et est également très exposée au changement climatique, ce qui entrave la sécurité alimentaire. La dégradation des ressources en terres et en eau, la désertification et la perte de biodiversité, l'utilisation inappropriée de pesticides et d'engrais et le manque de modernisation empêchent l'augmentation de la valeur ajoutée avec des conséquences importantes sur les moyens de subsistance¹⁴¹⁵.



Le Plan de développement quinquennal (2016-2020) et le Plan national d'adaptation au changement climatique visent

à stimuler la contribution de l'agriculture à la croissance de la Tunisie en augmentant la capacité d'adaptation de l'activité agricole et en renforçant la sécurité alimentaire¹⁶¹⁷.

Des programmes de relance sont également suggérés pour l'agriculture, puisqu'elle emploie 14,4 % de la main-d'œuvre et fournit jusqu'à 10,1 % du PIB¹⁸.

Les femmes et les jeunes ruraux constituent le segment le plus vulnérable des agriculteurs¹⁹. Les femmes rurales contribuent de diverses façons aux revenus de leurs familles en plus des tâches ménagères. Ces activités sont en grande partie sous-payées ou peu rémunérées. Les femmes rurales rencontrent souvent des difficultés en raison des normes sociétales et des discriminations basées sur le genre, ce qui complique leur accès à l'argent, aux marchés et aux services²⁰.

Au cours des 11 premiers mois de 2021

475,1 millions de TND
d'investissement agricoles privés ont été réalisés
(164 millions USD)

ce qui représente une augmentation de
26,5% par rapport à la même Période l'année précédente

En outre, la législation récente relative à l'investissement accorde une grande importance aux droits des investisseurs et prévoit des incitations pour attirer les investissements.

La COVID-19 a eu de graves conséquences sur l'agriculture, notamment des perturbations de l'approvisionnement en intrants, des défis dans des secteurs vitaux, des perturbations de la commercialisation et de l'approvisionnement, des problèmes logistiques et des fermetures de frontières²².

Les restrictions structurelles affectent l'agriculture, notamment des chaînes de valeur mal organisées, un accès restreint au financement et une grave pénurie d'eau associée à une faible fertilité des sols²³.

TRANSPORT

Le réseau de transport insuffisant et précaire entrave le développement logistique et économique dans les régions intérieures, qui sont incapables de s'intégrer dans les opérations des entreprises nationales et les chaînes de valeur mondiales. Une planification inadéquate de l'utilisation des terres en matière de transport décourage l'investissement privé.

Le gouvernement a mis en œuvre des politiques et des réglementations pour faciliter la transition vers une infrastructure de transport modernisée, y compris la législation sur les PPP adoptée en 2015. Pour réduire les inégalités régionales, la Stratégie nationale de développement durable favorise une planification plus équilibrée de l'utilisation des terres qui donne la priorité à un transport efficace et durable²⁴.



Les hommes constituent la majorité des travailleurs du secteur des transports. L'insuffisance des transports publics et la prédominance de leur utilisation chez les femmes sont associées à une augmentation de la violence basée sur le genre. En raison d'un manque d'infrastructures de transport, les communautés des zones reculées et rurales sont marginalisées et isolées, ce qui les empêche de participer à la vie économique du pays²⁵.

La Tunisie bénéficie d'un emplacement stratégique à proximité des routes maritimes et aériennes les plus fréquentées au monde. Le gouvernement tente d'améliorer les flux commerciaux par des décisions stratégiques en matière de transport²⁶.

L'exécution des projets de transport dépend en grande partie de la capacité du pays à continuer d'attirer des institutions financières multilatérales. Le sentiment de changement dans l'industrie a été exacerbé par les conflits de travail liés à la privatisation, aux pertes d'emplois et à l'augmentation des prix de l'essence²⁷.

SOINS DE SANTE

Malgré une amélioration significative, la Tunisie est confrontée à un système de santé limité en termes de qualité et d'efficacité. L'accès aux services de santé est un problème courant, en particulier dans les régions rurales et intérieures. La COVID-19 a exacerbé le problème et mis en évidence le sous-investissement dans des services de base et spécialisés de qualité suffisante²⁸.

Le gouvernement accorde une importance particulière à l'amélioration de l'accès universel et égal aux soins de santé, en comblant le fossé entre les zones rurales et côtières en termes d'accessibilité et de qualité des services de santé^{29,30}.



L'insuffisance des services de santé de natalité met en danger la vie de la mère et de l'enfant. Entre les régions côtières, intérieures et rurales, il existe un niveau élevé de disparité en termes de disponibilité et de qualité des soins.

Les dépenses de santé représentent environ 7 % du PIB et sont principalement portées par le secteur privé, qui s'est développé au cours des deux dernières décennies avec l'ajout de lits d'hôpitaux privés et de projets de cliniques en cours. Alors que les dépenses de santé par habitant de la Tunisie sont parmi les plus élevées de la région, des efforts supplémentaires sont maintenant nécessaires pour lutter contre la pandémie de COVID-19³¹.

Le système de santé tunisien est confronté à plusieurs défis tels que le besoin accru de financement de la santé, les faibles taux de pénétration de l'assurance et le secteur privé de la santé non réglementé. Les conséquences comprennent des coûts de santé plus élevés et une qualité de soins de santé inégale. Il est essentiel de souligner la valeur des soins intégrés et l'importance de la coordination et de la complémentarité entre les secteurs public et privé³².

ENERGIES RENOUVELABLES ET ALTERNATIVES

Les besoins énergétiques domestiques de la Tunisie sont presque entièrement couverts par les combustibles fossiles. La Tunisie importe la majorité de son énergie, malgré ses modestes réserves de gaz naturel et de pétrole. Les énergies renouvelables représentent 3 % de la production totale d'électricité³⁴.

La Tunisie se consacre à un programme massif de production d'énergie verte avec l'objectif d'augmenter la proportion d'énergie renouvelable à 30% d'ici 2030³⁵, et d'accroître l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables, avec un objectif « 30/30 » de réduire la consommation d'énergie primaire de 30% d'ici 2030³⁶.



Selon une étude ANME-GIZ publiée en 2019, le faible pourcentage de femmes dans les secteurs de l'énergie et du changement climatique est dû à cinq facteurs : un soutien familial insuffisant, des stéréotypes sur la capacité des femmes à diriger, un secteur encore à ses balbutiements, et un accès limité au financement en raison d'un manque de propriété, qui étouffe l'entrepreneuriat féminin³⁷.

Les énergies renouvelables ont un potentiel important dans le pays, et l'objectif du gouvernement pour 2030 est réalisable si les efforts actuels se poursuivent³⁸. Les objectifs sont principalement axés sur (i) le plan solaire de la Tunisie ; ii) un projet de promotion des chauffe-eau solaires ; et iii) le développement de l'énergie éolienne³⁹.

La part des énergies renouvelables dans la production d'électricité était inférieure à 4 % en 2020, bien en deçà de l'objectif fixé (12 %)⁴⁰. L'implication du secteur privé dans les énergies renouvelables a été limitée, en partie en raison du poids de la Société tunisienne d'électricité et de gaz (STEG), de la volonté politique limitée d'ouvrir l'industrie et d'un manque de financement⁴¹.

TECHNOLOGIES ET COMMUNICATION

Un fossé numérique affecte de manière disproportionnée les PME, les entreprises non exportatrices et les régions intérieures. La lenteur de la numérisation de l'économie freine l'innovation et la croissance des entreprises.

Bien qu'elle héberge l'une des infrastructures haut débit les plus développées de la région MENA, la Tunisie reste confrontée à des défis pour assurer un accès inclusif aux services Internet, en particulier dans les zones rurales.



Selon les données de la Banque mondiale, le pays a un taux de pénétration d'Internet légèrement inférieur (66,7%) à celui de la région MENA (71,8%) en 2019⁴².

Le plan de développement 2016-2020 met particulièrement l'accent sur la réduction du fossé numérique en connectant chaque ménage et chaque entreprise à Internet. La Tunisie met l'accent sur la promotion des PME innovantes dans le secteur des technologies de l'information et de la communication.

La Tunisie a un score de parité hommes-femmes de 3,75/7 dans les emplois technologiques, selon le Rapport mondial sur l'écart du genre 2020. Elle enregistre un niveau de réussite de 37,8 % chez les femmes dans les matières STEM (contre 57,2 % chez les hommes) et de 14,3 % chez les femmes dans les TIC (contre 19,1 % pour les hommes)⁴³.

La Tunisie est l'un des principaux pays du sud de la Méditerranée en termes de nombre de programmes de financement innovants et d'incitations disponibles pour la création de logiciels et de services numériques, ainsi que pour les entreprises qui souhaitent investir dans le numérique, la R&D et les TIC.

L'accès à Internet par les populations rurales et intérieures peut poser des problèmes pour le développement du secteur de la technologie et des communications. Peu d'entreprises de télécommunications adoptent encore un comportement oligopolistique, même lorsqu'elles sont fortement réglementées par l'État.

SERVICES FINANCIERS

La crise de la COVID-19, conjuguée à des faiblesses sous-jacentes (prêts non performants élevés, forte exposition au risque de crédit pour les entreprises et les entreprises publiques touchées, et coussins de fonds propres relativement faibles), a démontré le besoin urgent de développement du secteur financier tunisien⁴⁴⁴⁵.



La Stratégie nationale pour l'inclusion financière du ministère des Finances vise à garantir que tous les opérateurs économiques - en particulier les jeunes, les femmes, les populations rurales et les PME - aient accès à une gamme diversifiée de produits financiers adaptés à leurs besoins et disponibles à des prix abordables. Le développement de la finance numérique est également un élément essentiel de la Stratégie⁴⁶.

De nombreux segments de la population tunisienne, en particulier dans les régions rurales, sont économiquement exclus. Les femmes sont beaucoup plus touchées que les hommes par la discrimination institutionnelle. Ces facteurs contribuent à élargir le fossé entre les sexes et nuisent à la participation économique des femmes⁴⁷.

En 2020, le secteur financier représentait 1,2 % de l'IDE global, en hausse par rapport à l'année précédente⁴⁸. De plus, la finance numérique a pris de l'importance, en particulier avec la pandémie de COVID-19, lorsqu'elle est devenue le chef de file du secteur financier dans la prestation de services essentiels⁴⁹.

Les faiblesses structurelles du secteur financier comprennent des réglementations limitant les taux débiteurs (pas plus de 2% au-dessus du taux moyen), des exigences en matière de garanties et une faible pénétration numérique. En outre, les vulnérabilités du secteur bancaire ont augmenté parallèlement à la croissance des prêts non performants (PNP) et à l'exposition de l'industrie au secteur public⁵⁰.

EDUCATION

Le système éducatif du pays est toujours défectueux, 8 % des 15-24 ans n'ayant pas achevé leurs études primaires. Le développement des compétences du système éducatif est en décalage avec les demandes du marché, ce qui nuit à l'employabilité des jeunes. Les disparités régionales sont plus marquées aux niveaux secondaire et post-secondaire de la scolarité⁵¹. Selon le Plan stratégique pour la réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, les priorités de la Tunisie sont d'améliorer la qualité de l'éducation,



en particulier aux niveaux primaire et secondaire et dans les zones défavorisées, d'accroître l'employabilité des nouveaux diplômés et de renforcer les équipements et les infrastructures numériques⁵².

La Tunisie a chuté à la 106^{ème} place en 2020 en termes d'égalité des sexes dans l'éducation⁵³. D'importantes différences régionales et entre les sexes en matière d'éducation entraînent des lacunes importantes dans l'accès au marché du travail et aux ressources économiques, avec des taux de chômage élevés pour les jeunes et les femmes, en particulier dans les régions intérieures. En outre, la violence basée sur le genre entrave l'éducation et l'avancement professionnel des femmes⁵⁴.

L'éducation reçoit environ 20% du budget du gouvernement, qui va en grande partie au paiement des salaires⁵⁵. En outre, le pays a reçu une série de prêts d'investissement des IFI pour améliorer la qualité et l'accessibilité de l'éducation. Le gouvernement a créé des programmes pour encourager l'utilisation des technologies numériques dans le processus éducatif, augmentant ainsi l'accès des écoles à la technologie⁵⁶.

Malgré d'importantes dépenses publiques, le secteur de l'éducation souffre de faibles performances⁵⁷. Les investissements seuls sont insuffisants s'ils ne s'accompagnent pas d'une recherche et d'une formation de qualité.

INFRASTRUCTURE

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



14 VIE AQUATIQUE



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



DOI 1.

USINES DE DESSALEMENT D'EAU



Les ressources en eau douce de la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord sont parmi les plus épuisées au monde ; elles ont diminué des deux tiers au cours des 40 dernières années et devraient diminuer de plus de la moitié d'ici 2050⁵⁸. En tant que l'un des pays les plus arides du monde, la disponibilité par habitant de ressources renouvelables en eau douce en Tunisie était de 410 m³ en 2014, bien en dessous du seuil absolu⁵⁹ de sécurité de l'eau de 500 m³. Les pertes totales sont estimées à 220 millions de mètres cubes par an d'ici 2050, ce qui représente 75 % des ressources en eau côtières⁶⁰.

Le secteur public dirige l'écosystème des services d'eau en Tunisie. La Société nationale de distribution et d'exploitation des eaux (SONEDE) et l'Office national de l'assainissement (ONAS) sont responsables du développement des principales installations de dessalement du pays. Le dessalement de l'eau salée et des eaux souterraines salines est une composante de la tentative du gouvernement de gérer et de rationaliser l'utilisation des ressources naturelles⁶¹.

Les investissements dans le dessalement de l'eau de mer fournissent aux populations de l'eau potable accessible, aux industries agricoles des ressources en eau supplémentaires et préservent les réserves d'eau douce existantes en convertissant l'eau de mer en eau potable. De plus, le dessalement peut réduire la détérioration de la qualité des eaux de surface et souterraines en utilisant diverses sources d'eau.



MODELE

Fournir aux gens de l'eau potable accessible, aux industries agricoles des ressources en eau supplémentaires et préserver les réserves d'eau douce existantes en convertissant l'eau de mer en eau potable.



UTILISATEURS OU BENEFICIAIRES

L'investissement bénéficierait directement aux habitants vivant à proximité des sites de rejet d'eaux usées ou aux habitants des zones rurales et périphériques qui ne bénéficient pas suffisamment d'eau douce. En outre, cela contribuerait à préserver les eaux de surface et les eaux souterraines surexploitées. Le secteur public peut également générer des revenus grâce aux activités de réglementation liées à l'eau.



FACTEURS ECONOMIQUES

Le marché mondial du dessalement de l'eau devrait croître à un taux de croissance annuel composé (TCAC) de plus de 9,32% au cours de la période 2020-2026⁶². La valeur ajoutée du secteur de l'eau s'élevait à 339 millions de DT (122 millions USD) fin de 2019.

Une étude universitaire sur l'évaluation économique du dessalement de l'eau de mer basée sur des cas en Arabie saoudite indique un taux de rentabilité interne (TRI) compris entre 5 et 10%, qui pourrait dépasser 10% si le coût du capital était réduit⁶³.

Long terme : Les prêts accordés pour les projets de dessalement sont à long terme avec une maturité moyenne d'environ 25 ans⁶⁴.



FACTEURS FACILITANTS

La **Loi sur l'investissement n°2016-71** vise à promouvoir les investissements en Tunisie en libéralisant le cadre juridique des investissements et la protection des investisseurs. En ce qui concerne les incitations fiscales, certains outils existants visent à réguler le secteur, comme la **taxe à la consommation n°88-62** qui refond la réglementation des droits des consommateurs en établissant un taux de redevance à la consommation pour l'eau à 25%. En plus de ces outils, des agences de coopération internationale telles que **l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA)** et **KfW** fournissent un financement concessionnel pour des projets de dessalement en Tunisie.



FACTEURS DE RISQUE

Le coût initial des usines de dessalement d'eau de mer est important, notamment en raison du risque d'augmentation des coûts de production. Le coût de l'énergie est un facteur important dans le processus de dessalement, ce qui implique des coûts supplémentaires en cas de hausse des prix ou de besoin accru de ressources de subvention plus élevées, ce qui peut décourager les investisseurs privés. Du point de vue environnemental, la vie marine pourrait être affectée par le dessalement avec la modification du niveau de salinité dans les zones collectées.



GESTION DE L'IMPACT

Classification C de l'IMP : les investissements dans le dessalement de l'eau de mer peuvent réduire la détérioration de la qualité des eaux de surface et souterraines en utilisant diverses sources d'eau.

DOI 2.

STATION D'EPURATION DES EAUX USEES



La Tunisie fait face à un déficit d'investissement de 2,4 milliards de dollars pour atteindre ses cibles en matière d'ODD et assurer un solide stock d'infrastructures hydrauliques d'ici 2040⁶⁵. D'importantes infrastructures hydrauliques ont été construites (bassins versants, systèmes aquifères, installations de stockage ou de transfert) pour répondre à la demande en eau⁶⁶.

Néanmoins, la détérioration de l'environnement est apparente. Les principaux problèmes environnementaux concernent la détérioration des ressources en eau et le traitement des eaux usées industrielles et domestiques⁶⁷. La Tunisie est impliquée dans un vaste programme de traitement des eaux usées depuis le milieu des années 1970, et le gouvernement se consacre à la promotion des investissements dans le traitement des eaux usées⁶⁸. L'Office national de l'assainissement de Tunisie (ONAS) a approuvé des plans visant à externaliser davantage les services de traitement des eaux usées au secteur privé dans le cadre d'accords de construction-exploitation-transfert⁶⁹.

Les investissements dans les installations de traitement des eaux usées réduiraient la détérioration de la qualité des eaux de surface résultant d'une gestion insuffisante des déchets et amélioreraient l'accès à une eau de qualité pour les communautés urbaines et rurales, protégeant également la faune marine des rejets.



MODELE

Investir dans la construction, l'exploitation et la modernisation d'installations de traitement des eaux usées.



UTILISATEURS OU BENEFICIAIRES

Les investissements bénéficieraient directement aux habitants vivant à proximité des rejets d'eaux usées et des sites industriels, en particulier à la population dont les moyens de subsistance dépendent de ressources en eau potable où les rejets d'eaux usées sans traitement sont polluants, et aux femmes qui assument généralement la responsabilité de fournir de l'eau pour l'usage domestique.



FACTEURS ECONOMIQUES

Le niveau actuel d'investissement dans les infrastructures hydrauliques pour 2021 est de **171 millions de dollars** en Tunisie selon le G20. Les tendances actuelles indiquent un investissement cumulé de **5 milliards de dollars dans les infrastructures hydrauliques d'ici 2040**⁷⁰.

Un projet de référence de traitement des eaux usées réalisé dans la région a généré un **TRI économique de 29,9%**, ce qui montre que ces investissements sont à la fois socialement bénéfiques et économiquement viables⁷¹.

Moyen terme : L'achèvement des projets de traitement des eaux usées varie entre **6 et 10 ans**⁷².



FACTEURS FACILITANTS

Le projet 2030 de l'Office national de l'assainissement (ONAS) vise à étendre et à réhabiliter les réseaux d'eaux usées et à fournir un accès à l'eau à tous les citoyens d'ici 2030⁷³.

La loi n°2016-71 prévoit la déduction de l'assiette de l'impôt sur le revenu des personnes physiques ou de l'impôt sur les sociétés, du revenu ou des bénéfices réinvestis dans la souscription au capital initial, ou de son augmentation des entreprises créées dans les zones d'encouragement au développement régional.



FACTEURS DE RISQUE

Le secteur du traitement des eaux usées est dominé par les entreprises publiques tunisiennes qui reçoivent des subventions élevées. Le traitement des eaux usées nécessite également des investissements initiaux élevés et, comme les technologies de traitement des eaux usées dépendent de l'étranger, l'expansion de ces installations sans améliorer la technologie locale est susceptible d'accroître la dépendance à l'égard des technologies étrangères.



GESTION DE L'IMPACT

Classification C de l'IMP : les investissements dans le traitement des eaux usées réduisent la détérioration de la qualité des eaux de surface résultant d'une gestion insuffisante des déchets et améliorent l'accès à une eau de qualité pour les communautés urbaines et rurales, protégeant également la faune marine des rejets.

DOI 3.

USINES DE RECYCLAGE DES DECHETS SOLIDES



Malgré des efforts importants, la production de déchets devient plus importante et plus diversifiée en Tunisie, et les techniques de gestion des déchets ne sont pas optimisées⁷⁴. Ce n'est que dans un nombre limité d'endroits que les déchets sont triés à la source. Environ 95 % des déchets collectés sont mis en décharge ou en dépôt⁷⁵.

Depuis 2005, plusieurs initiatives de tri des déchets ont été mises en place. Dans sa Contribution Déterminée au niveau national 2021 (CDN), la Tunisie s'est fixé des objectifs spécifiques visant à réduire la quantité quotidienne moyenne de déchets urbains ménagers (kg/habitant/jour) de 7 % d'ici 2030 et à réduire le taux de mise en décharge contrôlée des déchets finaux de 54 % d'ici 2030 par rapport à 2020⁷⁶.

Les investissements dans le recyclage des déchets solides pourraient réduire la pollution causée par les décharges illégales et légales, sur terre et en mer, améliorant ainsi la protection de l'environnement et de la santé publique.



MODELE
Investir dans l'infrastructure et la logistique nécessaires pour trier et recycler les déchets solides urbains tels que le plastique, le carton, le tetra pack et le verre.



UTILISATEURS OU BENEFICIAIRES

Les investissements bénéficieraient aux communautés vivant à proximité de décharges sauvages grâce à une réduction de la pollution, aux collecteurs informels de déchets s'ils sont inclus dans les processus de gestion des déchets, ainsi qu'aux producteurs industriels ayant un volume élevé de déchets générés et aux autorités locales responsables de la collecte des déchets solides. Les avantages environnementaux associés comprennent l'amélioration de la qualité de l'air et de la réduction de la qualité du sol des sites de déversement sauvage.



FACTEURS ECONOMIQUES

La Tunisie génère **plus de 2,8 millions de tonnes de déchets solides par an**, une quantité qui croît à un rythme de **2,5% chaque année**⁷⁷.

Une marge bénéficiaire brute de 15 à 20 % est observée pour les services de recyclage des déchets solides dans la région sur la base d'études comparatives⁷⁸.

Moyen terme : d'après les expériences dans la région du Maghreb, un calendrier d'investissement à moyen terme est observé pour les investissements dans le recyclage des déchets⁷⁹.



FACTEURS FACILITANTS

La **Stratégie nationale pour la gestion intégrée des déchets ménagers et assimilés 2020-2035** vise à ce que le taux de recyclage des déchets ménagers et similaires atteigne 20 % d'ici 2035.

Dans le cadre d'un **partenariat Tuniso-Français** incluant l'ANPE, l'ANME et la Banque Africaine de Développement, une ligne de crédit bonifiée de 40 millions d'euros (EnviroCred) est mise à la disposition de 3 banques tunisiennes, la BIAT, la BT et UBCI, pour faciliter les projets de gestion des déchets⁸⁰.

Le **décret 1993-1429 du 23/06/1993** facilite également les investissements avec la suspension des droits de douane et de la taxe sur la valeur ajoutée sur les matériaux et équipements de collecte des ordures acquis par des entreprises opérant pour le compte des autorités locales.



FACTEURS DE RISQUE

La forte implication d'institutions publiques telles que l'Agence nationale pour la gestion des déchets (ANGED) dans le processus peut limiter l'efficacité des investissements, avec en outre un manque de capacité financière et technique des gouvernements locaux pour exploiter des installations rentables de recyclage des déchets.



GESTION DE L'IMPACT

Classification IMP C : Les investissements dans le recyclage pourraient réduire la pollution causée par les décharges illégales et légales sur terre et en mer, ce qui se traduirait par une protection accrue de l'environnement et de la santé publique.



ALIMENTATION ET BOISSONS



DOI 4.

TRANSFORMATION DE PRODUITS AGRICOLES A HAUTE VALEUR

AJOUTEE TELS QUE L'HUILE D'OLIVE ET LES DATTES



La sécurité alimentaire en Tunisie est menacée par les effets du changement climatique et de la dégradation des ressources naturelles, qui mettent notamment en danger les populations rurales. L'agriculture durable et la gestion des ressources naturelles peuvent devenir un moteur important de la croissance économique et de la création d'emplois, en particulier pour les jeunes ruraux⁸¹. La Tunisie est l'un des plus grands exportateurs mondiaux d'huile d'olive et de dattes. L'Agence de promotion des investissements étrangers (FIPA) a identifié l'agro-alimentaire parmi 4 domaines clés pour le développement économique de la Tunisie⁸². L'un des principaux objectifs commerciaux de la Tunisie est de stimuler l'exportation d'huile d'olive en bouteille⁸³.

Les investissements dans l'agro-alimentaire peuvent accroître la valeur ajoutée dans les chaînes alimentaires, stimuler le développement économique, attirer les investissements directs étrangers et créer des emplois.



MODELE D'AFFAIRE:

Investir dans les installations et les chaînes de valeur des produits agroalimentaires transformés en mettant l'accent sur les produits à forte valeur ajoutée tels que l'huile d'olive et les dattes pour une croissance portée par les exportations.

UTILISATEURS OU BENEFICIAIRES

Les investissements profiteraient aux petits et moyens agriculteurs, aux communautés rurales et aux ménages occupés par des activités connexes et aux travailleurs de l'agro-alimentaire, en particulier ceux qui ont déjà été sous-payés. Les PME spécialisées dans la transformation agricole (en particulier l'huile d'olive en bouteille et les dattes emballées) bénéficieraient également d'investissements supplémentaires.

FACTEURS ECONOMIQUES:

En 2020, le secteur de la transformation alimentaire comportait environ **1 240 entreprises**. Environ 20% de ces entreprises produisent uniquement pour l'exportation. Ce secteur génère environ **12 milliards de dollars de valeur de production** et est en constante expansion à mesure que les préférences des consommateurs se tournent vers les aliments transformés plutôt que vers les aliments frais⁸⁴.

Selon les experts opérant dans ce domaine, le retour sur investissement dans la transformation agricole, en particulier pour les biens à forte valeur ajoutée, peut varier entre **15 et 20%**⁸⁵.

Moyen terme : la capacité des projets de transformation agricole à générer des flux de trésorerie dépend beaucoup du secteur. Néanmoins, la plupart des agro-transformateurs produisent des flux de trésorerie et des bénéfices à moyen terme.



FACTEURS FACILITANTS

Dans l'agriculture et la pêche, il y a une **prime à l'investissement de 15%** sur les projets de moyenne et grande taille et de 30% sur les petits projets jusqu'à **1 million de DT (350 000 USD)**. Les projets de première transformation reçoivent une prime de 7% sur la valeur de l'investissement⁸⁶. Les bénéficiaires des investissements directs agricoles sont **déductibles d'impôt pendant 10 ans** et imposés à 10 % au cours de la période suivante. 30 % du chiffre d'affaires des exportations agricoles peuvent être vendus sur le marché local.

Les droits de douane et les droits sur l'équipement importé sont annulés. Les équipements achetés localement sont exonérés de la TVA et des taxes à la consommation⁸⁷. Les marchandises importées sont exemptes de droits de douane et de taxes.



FACTEURS DE RISQUE

Le secteur est constamment impacté par l'effet ciseaux (prix des biens industriels en constante augmentation et prix généralement instables des produits agricoles avec une tendance à la baisse), ce qui a un impact significatif sur ses performances techniques et économiques⁸⁸. Le manque de chaînes d'approvisionnement intégrées et la disponibilité inconsistante des matières premières constituent également des obstacles⁸⁹. L'impact sur l'environnement ne doit pas non plus être négligé, car l'augmentation de l'activité agro-alimentaire peut entraîner l'épuisement des ressources naturelles et la réduction de la qualité des sols ainsi qu'une élimination inappropriée des déchets industriels, présentant des risques pour l'environnement.



GESTION DE L'IMPACT

Classification B de l'IMP : Les investissements dans l'agro-alimentaire peuvent augmenter la valeur ajoutée dans les chaînes alimentaires, stimuler le développement économique, attirer les investissements directs étrangers et créer des emplois.

DOI 5.

SYSTEME D'IRRIGATION AGRICOLE ET TECHNOLOGIE DE DRAINAGE



La Tunisie est l'un des 20 pays les plus pauvres du monde en termes de ressources en eau, l'agriculture utilisant plus de 80% de son eau disponible⁹⁰. Il est donc essentiel de développer l'irrigation afin d'éviter de creuser de nouveaux puits dans les régions vulnérables et d'optimiser la gestion des eaux de surface dans les bassins versants grâce à l'utilisation d'infrastructures de captage à petite échelle⁹¹. Étant donné que la gestion de l'eau est essentielle à la croissance agricole et à l'irrigation et que la Tunisie souffre de l'épuisement de ses ressources en eaux souterraines, le gouvernement se consacre à la promotion de projets d'irrigation et de drainage⁹².

Les investissements dans l'irrigation fournissent un approvisionnement alimentaire fiable et soutiennent les moyens de subsistance des agriculteurs tout en réduisant l'impact négatif sur l'environnement et en améliorant l'accès à une utilisation responsable de l'eau.



MODELE

Investir dans la mise en place d'installations d'irrigation et d'infrastructures de drainage abordables pour l'intensification durable et inclusive de la production agricole.



UTILISATEURS OU BENEFICIAIRES

Les investissements profiteraient directement aux petits exploitants agricoles bénéficiant alors d'une productivité et de revenus plus élevés, aux petites agricultrices et aux ouvrières agricoles, ainsi qu'aux entreprises spécialisées dans les systèmes, les outils et les équipements d'irrigation.



FACTEURS ECONOMIQUES

La taille du marché des systèmes d'irrigation goutte à goutte au Moyen-Orient et en Afrique, estimée à 572 millions de dollars par an d'ici 2025, devrait attirer des acteurs industriels spécialisés sur le continent⁹³.

Un projet de référence en irrigation agricole de la région prévoit un TRI de 14,9%⁹⁴.

Moyen terme : les projets de référence des banques de développement dans l'irrigation agricole ont des délais d'investissement d'environ 6 ans⁹⁵.



FACTEURS FACILITANTS

La Tunisie offre une prime d'encouragement aux investisseurs étrangers dans des domaines alignés sur le développement durable, qui est égale à 50% de l'investissement approuvé, jusqu'à un maximum de 300 000 DT (104 000 USD). Cette prime est accordée aux initiatives respectueuses de l'environnement.

Pendant une période de 10 ans, les bénéfices générés par les investissements directs agricoles sont entièrement déduits du revenu imposable. L'équipement importé est exonéré des frais de douane et des taxes.

Les équipements importés et achetés localement sont exonérés de la TVA et des taxes à la consommation. Les droits d'enregistrement payés lors du transfert de terres agricoles peuvent être remboursés sur demande dans un délai de trois ans.



FACTEURS DE RISQUE

L'irrigation a un coût en capital initial important, car elle implique l'excavation de kilomètres de terres, le creusement de puits et l'analyse de la calcarité de l'eau. De plus, elle a besoin d'une maintenance continue⁹⁶. En Tunisie, les exploitations d'une superficie totale inférieure à 5 hectares représentent environ 55% des terres totales. Les investissements, la demande de crédit et leur approbation sont généralement faibles chez les petits producteurs, ce qui rend les solutions d'irrigation inaccessibles pour eux.



GESTION DE L'IMPACT

Classification B de l'IMP : Les investissements dans l'irrigation fournissent un approvisionnement alimentaire fiable et soutiennent les moyens de subsistance des agriculteurs tout en réduisant l'impact négatif sur l'environnement et en augmentant l'accès à l'eau et son utilisation responsable.

DOI 6.

AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET PRATIQUES AGRICOLES DURABLES



La Tunisie, avec la plus grande superficie biologique d'Afrique, est le deuxième exportateur et le seul pays africain à avoir une équivalence biologique avec l'UE⁹⁷. La Tunisie produit actuellement environ 40% de l'huile d'olive biologique mondiale⁹⁸. Cependant, les défis agricoles comprennent la réduction des rendements, la dégradation de l'environnement, la hausse des prix des denrées alimentaires, qui soulignent la nécessité de pratiques durables⁹⁹. La Tunisie a une politique d'agriculture biologique écologique, des normes de production biologique, un fort soutien du gouvernement à l'initiative africaine Ecological Organic Agriculture et un mouvement national d'agriculture biologique bien développé¹⁰⁰.

MODELE D'AFFAIRE:
Investir dans le développement d'entreprises produisant des produits agricoles biologiques et durables.



UTILISATEURS OU BENEFICIAIRES

L'agriculture biologique et les pratiques agricoles durables profitent aux communautés et aux ménages ruraux ainsi qu'aux femmes rurales et aux ouvrières agricoles. Les investissements dans l'agriculture biologique profiteraient également directement aux entreprises axées sur l'exportation qui se spécialisent dans l'agriculture biologique, avec un impact positif sur l'environnement et les écosystèmes.



FACTEURS ECONOMIQUES

Les exportations biologiques tunisiennes ont approché les 201 millions d'euros (228 millions de dollars), faisant du pays le premier exportateur de produits biologiques en Afrique. La majeure partie de la production biologique tunisienne est vendue à l'extérieur du pays¹⁰¹. Les consommateurs se tournent vers les aliments biologiques car ils prêtent davantage attention à leur santé personnelle, leur bien-être et leur nutrition¹⁰².

Les experts de la région indiquent un retour sur investissement d'environ 15 à 20%.

Court terme : la période de récupération dépend des types de cultures, en moyenne entre 3 et 5 ans.



FACTEURS FACILITANTS

L'État offre des incitations aux opérateurs qui passent à l'agriculture biologique : une subvention de 50% sur les matériaux liés aux équipements et outils de l'agriculture biologique jusqu'à 500 000 DT (173 000 USD) et une subvention de 50% sur le coût de la réglementation et de la certification de l'agriculture biologique¹⁰³.

Les taxes de douanes et la TVA sur certains intrants utilisés dans les produits biologiques sont suspendues¹⁰⁴. Le secteur bénéficie d'une prime d'investissement de 5 ans et d'un soutien pour les équipements de production biologique. Le retour sur investissement est déductible d'impôt pendant 10 ans. Les marchandises importées sont exemptes de droits de douane et de taxes¹⁰⁵. En outre, 30% du chiffre d'affaires à l'exportation peut être vendu sur le marché local. Les frais d'enregistrement de transfert de terres sont remboursables. Les investissements dans les zones vulnérables au climat (Gabès, Gafsa, Médenine, Tataouine, Tozeur) peuvent bénéficier d'une prime de 8%. Cela peut aller jusqu'à 25% pour la conversion des terres minières à Gafsa¹⁰⁶.



FACTEURS DE RISQUE

L'agriculture biologique exige plus de travail physique avec plus d'efforts nécessaires pour gérer la croissance des cultures. Cela pourrait augmenter le coût total de l'agriculture biologique¹⁰⁷ en plus de l'effet ciseaux¹⁰⁸ et d'un sol biologique plus coûteux qui augmentera la facture. D'autres facteurs de risque sont le manque d'infrastructures pour soutenir l'agriculture biologique, un impact carbone élevé pour le transport¹⁰⁹ et une paperasserie complexe pour les fermes certifiées biologiques¹¹⁰.



GESTION DE L'IMPACT

Classification C de l'IMP : les pratiques agricoles durables contribuent à augmenter les revenus agricoles et à réduire la pauvreté, tout en contribuant à la conservation des terres agricoles et de l'environnement.

DOI 7. AQUACULTURE DURABLE



Au total, 31 ports côtiers et 10 ports de pêche en haute mer parsèment les 1300 km de côtes tunisiennes. Le climat qui traverse la Tunisie crée une base de ressources halieutiques diversifiée¹¹¹. La demande de nouvelles unités de pêche ne cesse d'augmenter bien que la dégradation des ressources dans les zones de pêche traditionnelles ait entraîné une stagnation de la biomasse qui ne peut être exploitée que de manière irrégulière¹¹². Le développement durable de l'aquaculture a été une priorité à la fois dans le Plan de développement quinquennal 2016-2020 et dans la Vision 2030 pour la promotion de la pêche et de l'aquaculture¹¹³. L'objectif est de lutter contre la pêche sans discernement et de préserver les richesses marines de l'épuisement, tout en développant l'industrie aquacole pour alléger la pression sur les ressources marines¹¹⁴.

Les investissements dans l'aquaculture durable aideraient les communautés rurales en augmentant l'aquaculture respectueuse de l'environnement et en leur donnant une source de revenus.



MODELE

Investir dans des installations et des chaînes de valeur aquacoles durables.





UTILISATEURS OU BENEFICIAIRES

Les investissements dans l'aquaculture durable aideront les ménages, les groupements aquacoles dirigés par des femmes et la population rurale à faible revenu, les entreprises impliquées dans l'industrie de la pêche, ainsi que les marchés alimentaires nationaux et internationaux, grâce à l'amélioration de la durabilité et de la sécurité alimentaire, ainsi que des écosystèmes marins.



FACTEURS ECONOMIQUES

En 2019, le secteur tunisien de l'aquaculture et de la pêche a pu exporter des produits d'une valeur de 469 millions de DT (169 millions USD). Au cours de la période 2016-2019, ces produits ont affiché le TCAC le plus rapide parmi les produits exportés : 20,1 %¹¹⁵.

Un producteur de référence de poisson bar d'une capacité de production de 720 tonnes par an dans la région fournit un TRI de 10% à 15%¹¹⁶.

Moyen terme : d'après l'expérience régionale, les investissements dans l'aquaculture durable peuvent prendre entre 5 et 10 ans¹¹⁷.



FACTEURS FACILITANTS

Dans l'agriculture et la pêche, il y a une prime à l'investissement de 15% sur les projets de moyenne et grande taille et de 30% sur les petits projets jusqu'à 1 million de DT (350 000 USD)¹¹⁸.

Les bénéfices générés par les investissements directs agricoles sont entièrement déduits du revenu imposable pendant une période de 10 ans.

Une prime de 25 % sur la valeur de l'investissement peut être accordée pour les projets situés dans les ports de pêche le long de la côte nord, de Bizerte à Tabarka. L'État peut contribuer aux coûts d'infrastructure associés au développement des zones consacrées à l'aquaculture utilisant l'énergie géothermique¹¹⁹.



FACTEURS DE RISQUE

Le marché est très réglementé en raison de la multiplicité et du chevauchement des droits de douanes, des taxes, des structures financières et de l'autorisation préalable requise des autorités¹²⁰¹²¹. Le marché peut également apparaître comme volatile en raison de l'effet ciseaux¹²². L'aquaculture peut présenter des risques environnementaux, avec la perte d'habitat, les produits chimiques dangereux, la pollution de l'eau, le gaspillage de la production¹²³ et les coûts cachés en termes d'émissions du CO2 dans le cycle de production et de distribution.



GESTION DE L'IMPACT

Classification B de l'IMP : aider les communautés rurales en augmentant l'aquaculture respectueuse de l'environnement et en leur donnant une source de revenus pour les autonomiser grâce à des moyens de subsistance résilients.

DOI 8.

PRATIQUES AGRICOLES HORS

SOL TELLES QUE LA CULTURE HYDROPONIQUE ET AQUAPONIQUE

La Tunisie est l'un des vingt pays les plus pauvres du monde en termes de ressources en eau, l'agriculture utilise plus de 80% de son eau disponible¹²⁴. L'agriculture hors sol utilise 95% moins d'eau et produit des fruits deux fois plus rapidement que l'agriculture traditionnelle. Cette technique est une solution d'économie d'eau qui peut également augmenter l'accès aux aliments riches en nutriments¹²⁵.



Le gouvernement tunisien est souvent reconnu par les donateurs pour les politiques clairvoyantes et proactives mises en place depuis les années 1970 en collecte et en économie d'eau, en particulier dans le secteur agricole, qui est l'un des plus grands consommateurs de ressources en eau¹²⁷.

Les investissements dans des pratiques agricoles hors sol pourraient améliorer l'efficacité de la gestion des ressources pour la production agricole tout en réduisant la consommation d'eau agricole de 95 %, ce qui augmenterait considérablement le rendement.



MODELE

Investir dans la production de produits agricoles grâce à des méthodes agricoles hors sol et sans pesticides telles que la culture hydroponique et aquaponique pour conserver l'eau tout en augmentant la qualité du rendement.

UTILISATEURS OU BENEFICIAIRES

Les communautés et les ménages ruraux, la population en général, les agriculteurs à faible revenu avec un système agricole inefficace, les agriculteurs directement ou indirectement dans l'industrie agricole hors sol et les sociétés spécialisées dans les systèmes, les outils et l'équipement agricoles hors sol bénéficieraient de ce DOI. Enfin, une amélioration significative des écosystèmes est également attendue grâce à la promotion de l'agriculture hors sol.

FACTEURS ECONOMIQUES

Le marché mondial de l'aquaponie devrait croître à un TCAC de 12,8% à partir de 2019 pour atteindre 1,4 milliard USD d'ici 2025¹²⁸.

Les experts de la région indiquent un retour sur investissement d'environ 15 à 20%.

Court terme : La période de récupération - selon le type de cultures - varie en moyenne entre 3 et 5 ans.

FACTEURS FACILITANTS

Dans l'agriculture et la pêche, il y a une prime à l'investissement de 15% sur les projets de moyenne et grande taille et de 30% sur les petits projets jusqu'à 1 million de DT (350 000 USD)¹²⁹.

Pendant une période de 10 ans, les bénéfices générés par les investissements directs agricoles sont entièrement déduits du revenu imposable.

30 % du chiffre d'affaires des exportations agricoles peuvent être vendus sur le marché local.

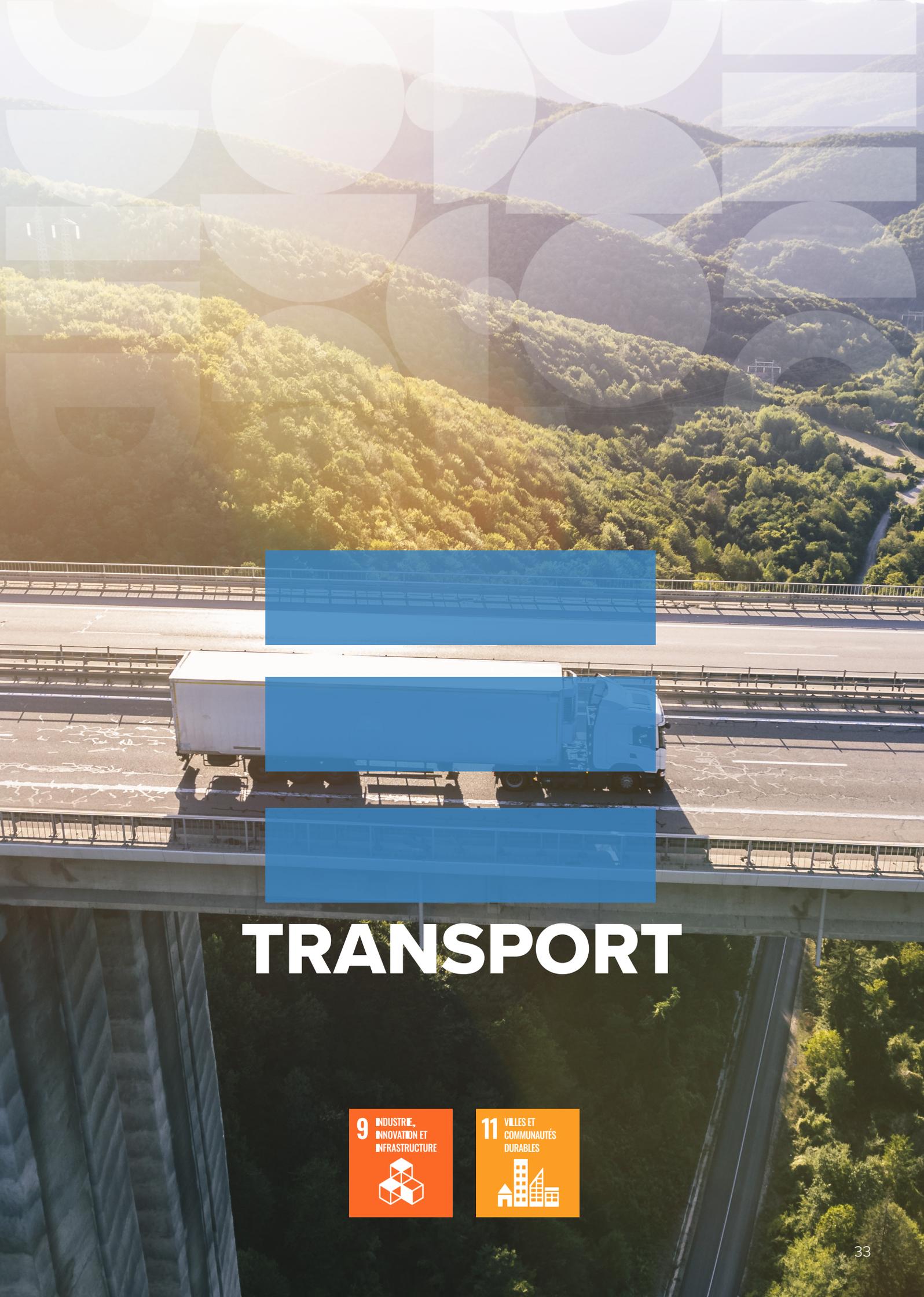
Les droits de douane et les droits sur l'équipement importé sont annulés. Les équipements importés et achetés localement sont exonérés de la TVA et des taxes à la consommation.

FACTEURS DE RISQUE

Le manque de chaînes d'approvisionnement intégrées et la disponibilité inconsistante des matières premières sont fréquents dans le secteur agroalimentaire¹³⁰ et les agriculteurs locaux peuvent être réticents à l'utilisation des nouvelles technologies¹³¹. En outre, le coût initial de l'investissement est élevé alors que la majorité des agriculteurs tunisiens produisent à petite échelle, ce qui rend les investissements capex intensifs. En outre, ce secteur est fortement réglementé par les autorités qui exigent une paperasserie importante, ce qui rend la tâche difficile pour les investisseurs étrangers¹³³.

GESTION DE L'IMPACT

Classification C de l'IMP : L'agriculture hors sol peut réduire la consommation d'eau agricole de 95% tout en augmentant considérablement le rendement.



TRANSPORT

9 INDUSTRIE,
INNOVATION ET
INFRASTRUCTURE

11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES

DOI 9.

INFRASTRUCTURE FERROVIAIRE RELIANT LES REGIONS INTERNES AUX ZONES LOGISTIQUES



La Tunisie compte 2268 kilomètres de voies ferrées, avec seulement 1850 kilomètres opérationnels et de nombreux trains ayant de plus de 30 ans¹³⁴. L'insuffisance de l'infrastructure ferroviaire dans tout le pays rend difficile la liaison entre les régions éloignées et les centres logistiques et industriels ainsi que la maximisation du transport de fret. La priorité est donnée au développement de lignes ferroviaires pour le transport de passagers et de produits, ainsi qu'à la liaison des régions éloignées à l'infrastructure portuaire nécessaire aux opérations d'exportation¹³⁵. Le rail devrait absorber environ 40% de l'argent alloué dans le cadre du Plan directeur national des transports pour 2040, les 19 projets du segment totalisant un milliard de DT (9,7 milliards USD)¹³⁶.

Investir dans la construction et l'entretien des chemins de fer permettrait de développer la connectivité intérieure, d'optimiser le transport de marchandises et profiterait également aux consommateurs, en particulier ceux qui vivent dans des régions éloignées.



MODELE
Investir dans la construction et l'entretien des chemins de fer pour développer la connectivité intérieure et optimiser le transport de marchandises.



UTILISATEURS OU BENEFICIAIRES

Investir dans la construction ferroviaire profitera aux travailleurs de la chaîne d'approvisionnement ferroviaire, aux collectivités et aux ménages éloignés. Les entreprises liées au transport de marchandises et les exportateurs bénéficieraient de ces investissements. Le secteur public pourrait également en profiter en tant que fournisseurs de transport public.



FACTEURS ECONOMIQUES

La Tunisie dispose de 2268 kilomètres de réseau ferroviaire¹³⁷, les experts pointent vers une taille de marché d'environ 5,5 milliards de dollars.

Le projet de modernisation des infrastructures ferroviaires de la Banque africaine de développement en Tunisie a calculé un TRI de 22%¹³⁸.

Long terme : Le projet de modernisation de l'infrastructure ferroviaire de la Banque africaine de développement en Tunisie s'étend sur une période d'investissement de 30 ans¹³⁹.



FACTEURS FACILITANTS

En vertu de la loi n°2016-71 du 30 septembre 2016, 65% du coût total des infrastructures, jusqu'à 10% du coût d'investissement approuvé, et un maximum de 1 million de DT (350 000 USD) pour les projets situés dans le premier groupe de zones de développement régional, et 85% pour le deuxième groupe de zones de développement régional, sont pris en charge via des subventions gouvernementales¹⁴⁰. Si une entreprise exerce ses activités dans une zone de développement régional, elle bénéficie d'une exonération fiscale complète des avantages jusqu'à 10 ans¹⁴¹. Les subventions, y compris le capital renouvelable, sont limitées à 10 % du coût du projet. 30% maximum de 3 millions DT (1 million USD) dans le deuxième groupe régional ; 15% maximum de 1,5 million DT (500 000 USD) dans le premier groupe régional¹⁴².



FACTEURS DE RISQUE

Le marché ferroviaire en Tunisie est strictement réglementé avec une concurrence très limitée avec la Compagnie Nationale des Chemins de Fer Tunisiens (SNCFT). La construction de chemins de fer peut également avoir un effet néfaste sur la biodiversité le long du parcours et perturber les habitats naturels et les paysages ruraux.



GESTION DE L'IMPACT

Classification B de l'IMP : L'extension du réseau ferroviaire fournirait en particulier aux communautés vivant dans les zones périphériques des moyens de transport sûrs, ce qui se traduirait également par des émissions de CO2 plus faibles par rapport au transport autoroutier.





SOINS DE SANTE

3 BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



9 INDUSTRIE,
INNOVATION ET
INFRASTRUCTURE



10 INÉGALITÉS
RÉDUITES



DOI 10.



R&D ET PRODUCTION DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET PARAPHARMACEUTIQUES

Le secteur biotechnologique et pharmaceutique présente un potentiel de développement important et a accéléré sa croissance à la suite de la pandémie de COVID-19. Cela nécessite des investissements et des efforts de croissance substantiels, ainsi qu'un climat d'investissement favorable¹⁴³. Le gouvernement encourage le développement de la fabrication de médicaments à base de biotechnologie, ainsi que la production de médicaments génériques et bioéquivalents¹⁴⁴¹⁴⁵. La législation sur l'investissement de 2019 a identifié les produits pharmaceutiques comme un secteur prioritaire.

Les investissements dans l'industrie pharmaceutique augmenteraient la compétitivité de l'industrie de la santé tunisienne et rendraient l'accès aux soins de santé et aux médicaments plus équitable entre les citoyens.



MODELE
Investir dans la R&D et le développement de la production pharmaceutique et parapharmaceutique.



UTILISATEURS OU BENEFICIAIRES

Les investissements sont susceptibles de profiter aux chercheurs, aux employés travaillant dans le secteur pharmaceutique, aux consommateurs, aux actionnaires ou aux soignants, ainsi qu'à l'ensemble de l'industrie de la recherche médicale par des retombées positives. Les entreprises telles que les industries pharmaceutiques et parapharmaceutiques bénéficieraient également directement de ces investissements, ainsi que les secteurs public et privé liés au secteur médical.



FACTEURS ECONOMIQUES

En 2020, la taille du marché tunisien des produits pharmaceutiques était estimée à environ 3,3 milliards de dollars¹⁴⁶. Depuis 2014, la vente de médicaments en Tunisie a connu une croissance annuelle de 10%¹⁴⁷, avec un TCAC qui devrait atteindre 20,9% de 2021 à 2030¹⁴⁸.

Adwya, l'un des leaders du marché de la santé en Tunisie, a annoncé une marge bénéficiaire brute pour 2021 de 21,99%.

Long terme : comme d'importants investissements en R&D sont nécessaires dans le secteur pharmaceutique, les investissements sont à long terme.



FACTEURS FACILITANTS

La prime d'investissement en recherche et développement (PIRD) est un outil offrant des subventions à tous les acteurs publics ou privés impliqués dans l'effort R&D. Cette prime se compose de 50% du coût total des études avec un plafond de la prime fixé à 25 000 DT (8 700 USD) et de 50% du coût de réalisation des expériences et des tests techniques des prototypes.

La loi n°2017-8 refond le système des avantages fiscaux avec déductions fiscales sur l'impôt sur le revenu des personnes physiques ou sur les sociétés, le revenu ou les bénéfices. En ce qui concerne le secteur du développement régional, des incitations fiscales à l'exploitation de 100% pendant 5 ans sont prévues dans la zone 1 et pendant 10 ans pour la deuxième zone.

Cette loi couvre également les déductions fiscales pour les exportations et pour les entreprises nouvellement créées avec la volonté d'encourager en partie l'investissement dans des secteurs innovants et à forte valeur ajoutée.



FACTEURS DE RISQUE

La présence de plusieurs groupes internationaux et le renforcement de l'industrie locale rendent ce marché très concurrentiel et à forte intensité de CapEx en raison des investissements dans la production pharmaceutique coûteuse et des essais cliniques pour l'analyse de médicaments sûrs nécessitant un capital élevé¹⁴⁹. En outre, comme le processus de fabrication biopharmaceutique nécessite un personnel hautement qualifié, le marché tunisien peut faire face à des contraintes de la chaîne d'approvisionnement en raison du manque d'employés, en particulier dans les zones de développement limitées¹⁵⁰.



GESTION DE L'IMPACT

Classification C de l'IMP : investir dans la R&D et la production de produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques augmenterait la compétitivité de l'industrie de la santé tunisienne et rendrait l'accès aux soins de santé et aux médicaments plus équitable entre les citoyens.

DOI 11. TELEMEDECINE ET SANTE NUMERIQUE



Les paiements directs pour les soins de santé représentent 36,6% des dépenses totales de santé en Tunisie¹⁵¹. Les disparités géographiques dans la distribution des fournisseurs de soins de santé et l'accessibilité des services dans les régions éloignées du pays empêchent la partie la plus vulnérable de la population de recevoir des soins de qualité. Le gouvernement a l'intention de déployer des fournisseurs de soins de santé dans les régions mal desservies et d'accroître leur qualité, ainsi que d'améliorer les soins primaires et d'élargir l'accès aux services spécialisés.

Les investissements dans les modèles de télésanté aident à améliorer l'accès aux services de santé pour l'ensemble de la population et à réduire la pression sur les établissements de santé, minimisant ainsi le risque d'exposition pour les patients et les travailleurs de la santé pendant les épidémies virales.



MODELE

Fournir des services de diagnostic et de télésanté à distance pour accroître l'accès aux services de soins de santé dans les régions éloignées.





UTILISATEURS OU BENEFICIAIRES

Les investissements profiteraient directement aux groupes défavorisés tels que la population rurale et les réfugiés grâce à un accès accru aux services de santé et, indirectement, ils réduiraient la pression sur le personnel et les établissements de santé, ce qui conduirait à l'amélioration du bien-être des patients et des soignants et augmenterait la qualité globale des services.



FACTEURS ECONOMIQUES

Le Plan Stratégique National pour la Tunisie Numérique 2020 finance un ensemble de projets stratégiques sur le développement de la santé numérique avec un budget provisoire de 70 millions DT (24 millions USD) sur la période 2017-2020¹⁵².

La taille du marché mondial de la télémédecine a été estimée à 41,4 milliards USD en 2019 et devrait connaître un TCAC de 15,1%¹⁵³.

Les experts actifs dans le domaine de la santé numérique dans la région du Maghreb indiquent une fourchette de retour sur investissement comprise entre 20 et 25%¹⁵⁴.

Court terme : le taux de croissance de 102% de Med.Tn, une plateforme de santé en ligne sur 4 ans garantit la capacité de générer des rendements à court terme¹⁵⁵.



FACTEURS FACILITANTS

Le Plan Stratégique National Tunisie Numérique 2020 dont le budget estimé est d'environ 70 millions de DT (24 millions USD) sur la période 2017-2020, a déjà confirmé l'ambition de financer un ensemble de projets stratégiques pour la santé numérique¹⁵⁶.

Lancé en 2019, l'Agence Française de développement accorde un prêt de 27,3 millions d'euros au ministère tunisien de la Santé pour moderniser son système d'information sanitaire et développer les technologies numériques dans le domaine de la santé.



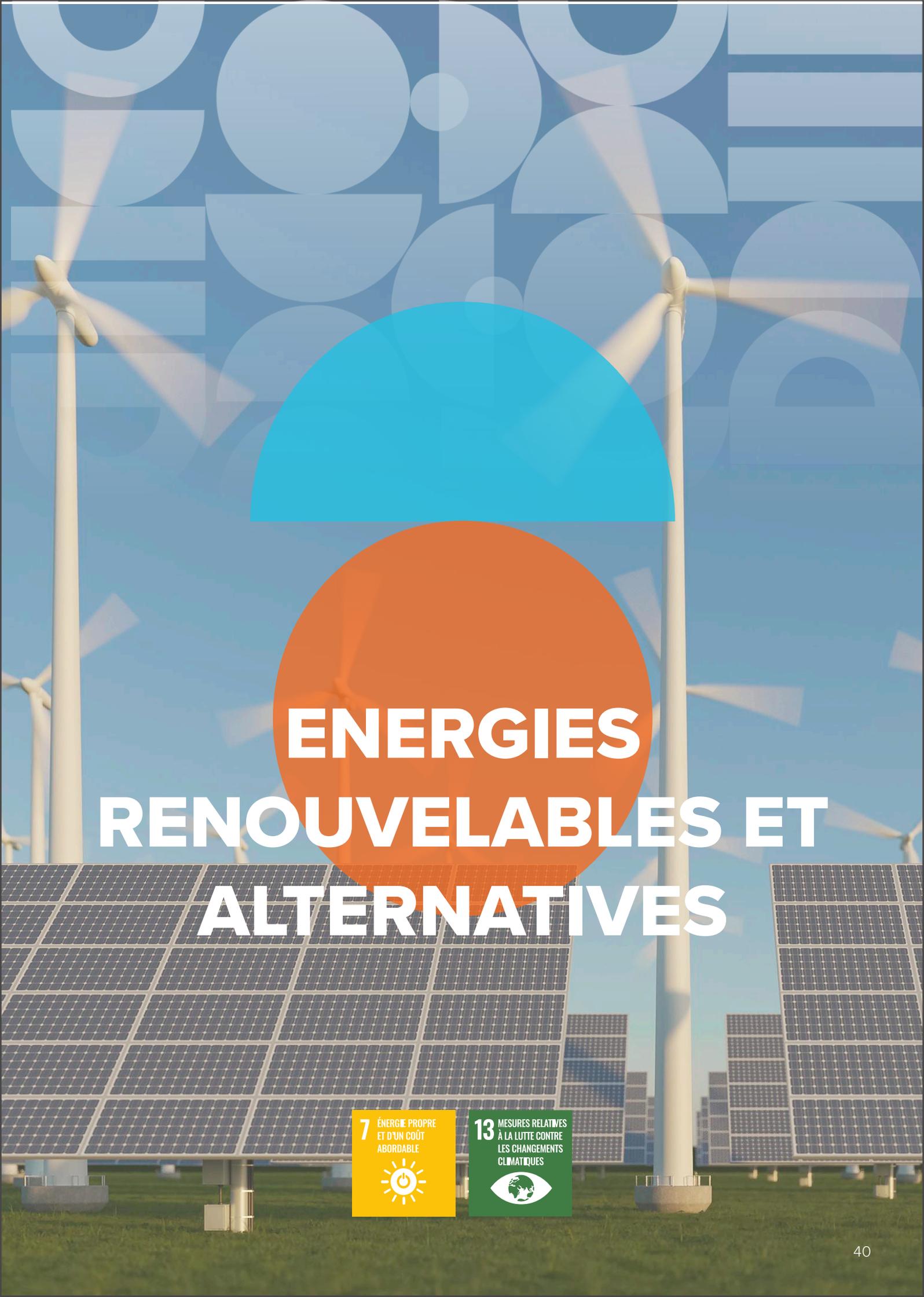
FACTEURS DE RISQUE

En plus du haut niveau de concurrence dans le secteur en raison de l'épidémie de COVID 19, l'absence de contact physique direct avec le patient peut affecter la qualité des soins fournis en termes de collecte des signes et des informations relatives à l'examen physique¹⁵⁷ et peut entraîner un nouveau risque d'erreur qui pourrait engager la responsabilité médicale¹⁵⁸. Sur le plan technique, les inégalités en matière d'accès à Internet à travers le pays, le manque de développement des systèmes informatiques hospitaliers¹⁵⁹ et les risques de cyberattaques sont des éléments à prendre en compte.



GESTION DE L'IMPACT

Classification C de l'IMP : les investissements dans les modèles de télésanté amélioreront l'accès aux services de santé pour l'ensemble de la population et réduiront la pression sur les établissements de santé, minimisant ainsi le risque d'exposition pour les patients et les travailleurs de la santé pendant les épidémies virales.



ENERGIES RENOUVELABLES ET ALTERNATIVES

7 ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN COÛT
ABORDABLE



13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



DOI 12.

CONSTRUCTION DE CENTRALES SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES



Le bilan énergétique est de plus en plus déficitaire en Tunisie. La Tunisie importe la majorité de son énergie, malgré ses modestes réserves de gaz naturel et de pétrole¹⁶⁰. Les énergies renouvelables représentent 3 % de la production totale d'électricité¹⁶¹. La Tunisie est également exposée à des niveaux élevés de pollution atmosphérique en raison de l'utilisation intensive de combustibles fossiles dans les activités industrielles, de transport et urbaines. Dans le même temps, les besoins de financement des énergies renouvelables sont estimés à 4,4 milliards de dollars, dont 42% spécifiquement pour l'énergie solaire¹⁶².

La Tunisie se consacre à un ambitieux programme de production d'énergie verte dans le but d'accroître l'efficacité énergétique et d'augmenter la proportion d'énergie renouvelable à 30% d'ici 2030¹⁶³. Le Plan Solaire Tunisien fournit la principale stratégie opérationnelle pour réaliser l'objectif d'augmenter la part des ressources renouvelables dans le mix de production d'électricité¹⁶⁴. L'énergie solaire photovoltaïque est l'une des sources d'énergie renouvelable les plus développées en Tunisie, avec 1000 MW de projets actuellement en construction¹⁶⁵. Le photovoltaïque a une capacité de production annuelle estimée à 1650 kWh/kWc¹⁶⁶.

Les investissements augmenteront la part des ressources renouvelables dans le portefeuille énergétique national et contribueront à la sécurité énergétique tout en réduisant les émissions de CO2 liées à l'énergie.



MODELE

Construire des centrales solaires à grande échelle et augmenter la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique.



UTILISATEURS OU BENEFICIAIRES

Les investissements devraient bénéficier aux consommateurs d'électricité grâce à un approvisionnement en électricité plus durable et plus rentable, mais aussi grâce à la création d'emplois, ainsi qu'à la population rurale et aux ménages dirigés par des femmes qui n'ont pas accès à l'énergie. Cela devrait également bénéficier au budget public.



FACTEURS ECONOMIQUES

Le gouvernement tunisien prévoit de lancer des appels d'offres pour environ 3,5 GW d'énergie renouvelable, d'une valeur d'environ 3,5 milliards de dollars, d'ici 2030, dont les deux tiers seront destinés à l'énergie solaire photovoltaïque¹⁶⁷. En 2020, la Tunisie avait une capacité solaire installée de 89 MW¹⁶⁸.

Le marché mondial de l'énergie solaire devrait croître à un TCAC de 20,5% de 2019 à 2026.

Un projet photovoltaïque moyenne tension offre un taux de rendement compris entre 15 et 20% à partir de la 6ème ou 7ème année¹⁶⁹.

Moyen Terme : en moyenne, la période d'amortissement d'un projet solaire est estimée à 7 ans¹⁷⁰.



FACTEURS FACILITANTS

Conformément à la loi n° 2016-71 sur la loi sur l'investissement et au décret gouvernemental n° 2007-389, le secteur des énergies renouvelables bénéficie des avantages ci-dessous :

- **Prime de l'augmentation de la valeur ajoutée et de la compétitivité** : 15% du coût d'investissement approuvé avec un plafond de 1 million de DT (350 000 USD).
- **Prime du développement durable** : le premier groupe de zones de développement régional devrait bénéficier de 15% des coûts d'investissement approuvés avec un plafond de 1 million de DT (350 000 USD) et le deuxième groupe de zones de développement régional : 30% du coût d'investissement approuvé avec un plafond de 3 millions de DT (1 million USD).

Fonds de transition énergétique (FTE) : des primes pour les interventions immatérielles, n'excédant pas 70 % du coût avec un plafond variant entre 30 et 200 millions de DT selon l'opération, des primes pour les interventions matérielles à des taux variant entre 20 % et 30 %.



FACTEURS DE RISQUE

Avec le Plan Solaire Tunisien 2030, de nombreux acteurs s'intéressent à l'énergie solaire en raison des facilités accordées par le gouvernement tunisien mais aussi en raison des gains potentiels, qui la rendent très compétitive. En outre, elle est intensive en CapEx en raison des coûts initiaux et est très réglementée en plus des diverses taxes imposées¹⁷¹.



GESTION DE L'IMPACT

Classification C de l'IMP : les investissements dans l'énergie solaire photovoltaïque augmenteront la part des ressources renouvelables dans le portefeuille énergétique national et contribueront à la sécurité énergétique tout en réduisant les émissions de CO2 liées à l'énergie.

DOI 13.

CONSTRUCTION DE PARCS EOLIENS



Le bilan énergétique est de plus en plus déficitaire en Tunisie. La Tunisie est également exposée à des niveaux élevés de pollution atmosphérique en raison de l'utilisation intensive de combustibles fossiles dans les activités industrielles, de transport et urbaines. Sur les 4,4 milliards de dollars de financement des énergies renouvelables, 42 % sont estimés spécifiquement pour l'énergie éolienne¹⁷². Le potentiel éolien en Tunisie devrait être de 8000 MW¹⁷³. Cela démontre le besoin critique de développement de parcs éoliens pour exploiter pleinement le potentiel du pays. La Tunisie poursuit le développement de l'énergie éolienne depuis environ deux décennies, comme en témoigne la construction par la STEG de parcs éoliens de 54 MW à Sidi Daoud et de parcs éoliens de 190 MW à Bizerte¹⁷⁴.

Les investissements dans les parcs éoliens augmenteront la part des ressources renouvelables dans le portefeuille énergétique national et contribueront à la sécurité énergétique tout en réduisant les émissions de CO2 liées à l'énergie.

MODELE

Construire des parcs éoliens et augmenter la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique.



UTILISATEURS OU BENEFICIAIRES

Les investissements devraient bénéficier aux consommateurs d'électricité grâce à un approvisionnement en électricité plus durable et plus rentable, mais aussi grâce à la création d'emplois, ainsi qu'à la population rurale et aux ménages dirigés par des femmes qui n'ont pas accès à l'énergie. Cela devrait également bénéficier au budget public.



FACTEURS ECONOMIQUES

Le gouvernement tunisien prévoit de lancer des appels d'offres pour environ 3,5 GW d'énergie renouvelable, d'une valeur d'environ 3,5 milliards de dollars, d'ici 2030, dont un tiers pour l'énergie éolienne¹⁷⁵. En 2020, la Tunisie avait une capacité éolienne installée de 244 MW¹⁷⁶.

À l'échelle mondiale, le marché de l'énergie éolienne devrait atteindre 127,2 milliards de dollars d'ici 2027, avec un taux de croissance annuel composé de 9,3% entre 2020 et 2027.

Le profil de rendement d'un producteur d'énergie éolienne dans la région du Maghreb indique un TRI compris entre 5 et 10%.

Moyen terme : les experts opérant dans la région du Maghreb dans l'énergie éolienne ont indiqué entre 5 et 10 ans pour générer un rendement.



FACTEURS FACILITANTS

La loi n° 2005-82 a mis en place un système de financement du dispositif de gestion de l'énergie dans le but de « soutenir les actions visant à rationaliser la consommation d'énergie et à promouvoir les énergies renouvelables ». Ce cadre prévoit l'octroi de subventions pour produire de l'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables.

Projet d'intérêt national : pour attirer des investissements incluant le secteur des énergies renouvelables, ce projet prévoit des subventions et des réductions d'impôts. Pour être éligible, l'investissement doit commencer à 16 millions d'euros ou créer 500 emplois.

Selon la loi n° 2007-8, les investissements réalisés dans le secteur des énergies renouvelables bénéficient de déductions de l'assiette de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, de l'impôt sur les sociétés, du revenu ou des bénéfices des investissements :

- **1er groupe de zones de développement régional** : pendant 5 ans
- **2ème groupe de zones de développement régional** : depuis 10 ans



FACTEURS DE RISQUE

L'énergie éolienne nécessite des investissements importants, notamment en raison de sa composante de haute technologie, ce qui demande un niveau élevé de CapEx. De plus, les subventions à l'investissement de la Tunisie et le fort potentiel de cette industrie la rendent très compétitive. En outre, les coûts cachés de la pollution peuvent être mis en évidence, notamment lors de la fabrication et du transport des éoliennes.



GESTION DE L'IMPACT

Classification C de l'IMP : Les investissements dans l'énergie éolienne augmenteront la part des ressources renouvelables dans le portefeuille énergétique national et contribueront à la sécurité énergétique tout en réduisant les émissions de CO2 liées à l'énergie.



TECHNOLOGIES ET COMMUNICATION

7 ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN COÛT
ABORDABLE



9 INDUSTRIE,
INNOVATION ET
INFRASTRUCTURE



13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



DOI 14.

TECHNOLOGIES D'EFFICACITE POUR LES ZONES INDUSTRIELLES, AGRICOLES ET RESIDENTIELLES



La Tunisie a un bilan énergétique négatif croissant en raison de la hausse inexorable du prix des hydrocarbures ainsi que des lourdes subventions en particulier pour le gaz naturel, soulignant la nécessité de solutions économes en énergie¹⁷⁷. Le régime de subventions de la Tunisie pour encourager les ressources renouvelables Selon la CDN tunisienne de 2021, les besoins de financement pour l'efficacité énergétique sont estimés à environ 5,8 milliards de dollars¹⁷⁸. Le gouvernement a proclamé l'efficacité énergétique un objectif national en 1985, en partie en réaction à la position du pays en tant qu'importateur net d'énergie¹⁷⁹. L'un des principaux objectifs de la Stratégie nationale de gestion de l'énergie pour l'horizon 2030 est de réduire la consommation d'énergie primaire de 34 %¹⁸⁰.

Les investissements dans l'efficacité énergétique peuvent contribuer à accroître la part des ressources renouvelables dans le portefeuille énergétique national, industriel et agricole et contribuer à la sécurité énergétique tout en réduisant les émissions de CO2 liées à l'énergie.



MODELE
Promouvoir l'efficacité énergétique grâce à l'intégration de l'IOT et des services logiciels.

UTILISATEURS OU BENEFICIAIRES

Les investissements devraient bénéficier aux consommateurs d'électricité grâce à un approvisionnement en électricité plus durable et plus rentable, mais aussi grâce à la création d'emplois, ainsi qu'à la population rurale et aux ménages dirigés par des femmes qui n'ont pas accès à l'énergie. Cela devrait également bénéficier au budget public.

FACTEURS ECONOMIQUES

Le marché de l'efficacité énergétique dans la région connaît une croissance de 5 à 10%¹⁸¹. L'EBIT (les bénéfices avant intérêts et impôts) des investissements dans l'efficacité énergétique dans la région est estimé entre 10% et 15%¹⁸², ce qui indique une marge bénéficiaire brute légèrement supérieure, autour de 15% à 20%.
Moyen terme : d'après les expériences récentes dans la région du Maghreb, le calendrier d'investissement indique une fourchette comprise entre 5 et 10 ans¹⁸³.



FACTEURS FACILITANTS

Conformément à la loi n° 2016-71 sur la loi sur l'investissement et au décret gouvernemental n° 2007-389, le secteur des énergies renouvelables bénéficie d'avantages tels que :

- **Prime de l'augmentation de la valeur ajoutée et de la compétitivité** : 15% du coût d'investissement approuvé avec un plafond de 1 million de DT (350 000 USD).
- **Prime du développement durable** : Le premier groupe de zones de développement régional devrait bénéficier de 15% des coûts d'investissement approuvés avec un plafond de 1 million de DT (350 000 USD) et le deuxième groupe de zones de développement régional : 30% du coût d'investissement approuvé avec un plafond de 3 millions de DT (1 million USD).

La Loi n° 2007-8 sur la révision du système d'avantages fiscaux : les investissements réalisés dans le secteur des énergies renouvelables bénéficient de déductions de l'assiette de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, de l'impôt sur les sociétés, du revenu ou des bénéfices des investissements :

- **1er groupe de zones de développement régional** : pendant 5 ans
- **2ème groupe de zones de développement régional** : pendant 10 ans

La modification de la loi n° 2019-47 en mai 2019 favorise la production d'électricité à partir de sources renouvelables et améliore le climat d'investissement.



FACTEURS DE RISQUE

Avec le Plan Solaire Tunisien 2030, de nombreux acteurs s'intéressent à l'énergie solaire en raison des facilités accordées par le gouvernement tunisien mais aussi en raison des gains potentiels, qui la rendent très compétitive. En outre, elle demande un niveau important de CapEx en raison des coûts initiaux et est très réglementée en plus des diverses taxes imposées¹⁸⁴. L'ambiguïté autour du cadre réglementaire persiste également, en particulier parmi les différents documents juridiques.



GESTION DE L'IMPACT

Classification C de l'IMP : les investissements dans l'efficacité énergétique augmenteront la part des ressources renouvelables dans le portefeuille énergétique national, industriel et agricole et contribueront à la sécurité énergétique tout en réduisant les émissions de CO2 liées à l'énergie.





SERVICES FINANCIERS

1 PAS
DE PAUVRETÉ



8 TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE



10 INÉGALITÉS
RÉDUITES



DOI 15.

SOLUTIONS DE MICROFINANCE

POUR LES MPME ET LES CONSOMMATEURS



Le financement bancaire représente 85% du financement total en Tunisie¹⁸⁵ malgré ses coûts de crédit élevés (allant de 10% à 12%, contre 0% à 1% en Europe)¹⁸⁶, d'où son inaccessibilité pour la plupart des PME et des groupes à faible revenu. Les solutions alternatives telles que la microfinance sont sous-utilisées comme source de financement. La loi 2011-117 a jeté les bases d'un développement sain de la microfinance en Tunisie en définissant des normes de fonctionnement et en établissant l'Autorité de contrôle de la microfinance (ACM)¹⁸⁷. Récemment, l'État a mis en œuvre des stratégies pour davantage soutenir l'écosystème de la finance alternative, notamment une stratégie nationale pour l'inclusion financière et une loi sur le financement participatif¹⁸⁸.

Les investissements en microfinance peuvent aider à déduire une dépendance excessive à l'égard du financement bancaire et fournir des options de financement alternatives aux PME et aux groupes vulnérables en particulier.



MODELE

Offrir des options alternatives de microfinancement aux MPME et aux consommateurs ayant un accès limité au système bancaire.



UTILISATEURS OU BENEFICIAIRES

Les investissements affecteraient positivement la population tunisienne, en particulier la partie employée par les PME (plus de la moitié de la population¹⁸⁹), les femmes entrepreneures et employées. 80 000 PME, qui représentent 40 % du PIB, rencontrent des obstacles pour accéder au financement et à d'autres services financiers¹⁹⁰. Grâce à une formalité accrue, le gouvernement bénéficierait d'une assiette fiscale plus importante et d'une croissance économique tirée par les PME.



FACTEURS ECONOMIQUES

Le capital total actuel des principales institutions de microfinance en Tunisie indique une taille de marché comprise entre 100 et 1 milliard de dollars.

Des activités de référence similaires dans la région MENA indiquent un retour sur investissement supérieur à 25%.

Moyen terme : les investissements de référence en microfinance dans la région MENA présentent une période moyenne comprise entre 5 et 10 ans pour générer des rendements.



FACTEURS FACILITANTS

La première loi sur le microcrédit, la loi n° 99-67, a créé l'Association du microcrédit (AMC), la Banque tunisienne de solidarité (BTS) en tant qu'organisme national de refinancement et le Fonds national de garantie (FNG) en tant que mécanisme de gestion des risques (couvrant 90% des créances irrécouvrables des clients de l'AMC et de la BTS)¹⁹¹.

En 2018, le ministre des Finances a augmenté le plafond de microcrédit pour les IMF (institutions de microfinance) de 20 000 de DT (6,900 USD) à 40 000 de DT (14,000 USD), et pour l'AMC de 5 000 de DT (1,700 USD) à 10 000 de DT (3,500 USD), avec une durée de récupération de 7 ans et 5 ans. Pour émettre des microcrédits, l'Autorité de contrôle des microfinances doit d'abord approuver la demande.

Une prime est offerte pour augmenter la valeur ajoutée et la compétitivité dans les opérations d'investissement direct dans les secteurs économiques pour l'efficacité économique dans le domaine des investissements physiques afin de régler la technologie contemporaine et d'augmenter la productivité, ainsi que les investissements incorporels¹⁹².



FACTEURS DE RISQUE

Les investissements en microfinance présentent certains risques car le marché est fortement réglementé par la loi sur l'investissement de 2016 et l'approbation des autorités¹⁹³ et nécessitent des subventions car le coût du refinancement est prohibitif. En outre, il existe des risques externes puisque le secteur du microcrédit est exposé à un risque de change important, ce qui peut affecter le nombre de parties prenantes touchées.



GESTION DE L'IMPACT

Classification C de l'IMP : les investissements sont susceptibles d'accroître l'accès au capital pour les PME et les personnes défavorisées grâce à l'utilisation de la microfinance.

DOI 16.

SERVICES DE PAIEMENT

NUMERIQUE ET DE PORTEFEUILLE

MOBILE



L'infrastructure de paiement de la Tunisie, qui est principalement fournie par la Poste (e-Dinar) et les banques, présente des lacunes. Par ailleurs, le manque d'inclusion financière est préoccupant : seuls 27 % des adultes tunisiens détiennent un compte bancaire ; ce chiffre diminue à seulement 22,4 % dans les régions rurales¹⁹⁴. Dans le même temps, la Tunisie bénéficie de l'un des taux d'abonnement téléphonique les plus élevés d'Afrique avec 10,3 millions d'abonnés Internet, dont 87% via les smartphones¹⁹⁵. L'inclusion numérique est un pilier clé de la Stratégie nationale pour l'inclusion financière et du Plan stratégique national « Tunisie numérique 2025¹⁹⁶ ». En outre, les autorités ont annoncé une proposition visant à éliminer progressivement les paiements en espèces dans les bureaux publics en faveur des paiements mobiles¹⁹⁷.

Investir dans les services de paiement numérique et de portefeuille mobile peut contribuer à accroître l'inclusion financière et la génération de revenus pour les PME grâce à l'utilisation de systèmes de paiement en ligne.



MODELE

Promouvoir les solutions de paiement et de portefeuille numériques pour permettre des transactions à faible coût.



UTILISATEURS OU BENEFICIAIRES

Les services de paiement numérique bénéficieraient aux personnes financièrement exclues, aux entrepreneurs, aux entreprises dirigées par des femmes, en particulier dans les régions éloignées et indirectement aux employés des PME. L'amélioration de l'infrastructure de paiement numérique améliorerait également l'équilibre fiscal à mesure que l'empreinte numérique des entreprises augmenterait l'assiette fiscale, générant des recettes fiscales pour le gouvernement.



FACTEURS ECONOMIQUES

Selon le ministère du Commerce, 6,3 millions de transactions en ligne d'une valeur totale de 108,5 millions de dollars ont été enregistrées en 2020, ce qui représente une augmentation de 71% du volume et de 45% de la valeur, par rapport à 2019¹⁹⁸.

Les investisseurs déjà actifs dans ce domaine estiment que les rendements annuels des solutions innovantes en matière de paiement électronique et de monnaie numérique se situent entre 25 et 30% avec une fourchette minimale de 10 à 15% de rendements annuels. Les investisseurs peuvent s'attendre à un rendement de 3 à 5 fois supérieur à celui de leurs investissements.

Court terme : le délai moyen de sortie de ces modèles est d'environ 5 ans selon des entretiens avec des entreprises déjà actives dans ce secteur.



FACTEURS FACILITANTS

Des primes sont prévues pour accroître la valeur ajoutée et la compétitivité dans les opérations d'investissement direct dans les secteurs économiques pour l'efficacité économique dans le domaine des investissements physiques afin de réglementer la technologie contemporaine et d'augmenter la productivité, ainsi que les investissements incorporels¹⁹⁹.

Si une entreprise exerce ses activités dans une zone de développement régional, elle bénéficie d'une exonération fiscale complète des avantages jusqu'à 10 ans²⁰⁰.

Les subventions, y compris le capital renouvelable, sont limitées à 10 % du coût du projet. 30 % maximum 3 millions de DT (1 million USD) dans le deuxième groupe régional ; 15% maximum 1,5 million de DT (USD 500 000) dans le premier groupe régional²⁰¹.



FACTEURS DE RISQUE

Les investissements dans les systèmes de paiement numériques présentent certains risques, car le marché est fortement réglementé par la loi sur l'investissement de 2016 et l'approbation des autorités²⁰². Ils peuvent également faire face à un risque d'impact inattendu si les systèmes de paiement en ligne entraînent un comportement de surconsommation.



GESTION DE L'IMPACT

Classification C de l'IMP : Accroître l'inclusion financière et la génération de revenus pour les PME grâce à l'utilisation de systèmes de paiement en ligne.



EDUCATION

1 PAS DE PAUVRETÉ



4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



DOI 17.

L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS (EFTP) POUR ACCROÎTRE L'EMPLOYABILITE



Le marché du travail tunisien est marqué par des taux élevés de chômage des jeunes (34,4%) et de non-éducation, d'emploi ou de formation (NEET) (33%)²⁰³, ainsi que par une inadéquation des compétences. Toutefois, la capacité du système actuel d'EFTP à adapter la formation aux besoins des individus et des secteurs productifs est limitée. La Tunisie a développé l'un des systèmes d'EFTP les plus avancés de la région et a identifié la formation professionnelle comme un axe important pour stimuler l'employabilité²⁰⁴. L'ajustement de l'EFTP aux besoins du marché a été l'une des premières étapes pour améliorer la productivité du travail dès 2012²⁰⁵. Le gouvernement a préconisé le renforcement du secteur professionnel pour encourager les diplômés à poursuivre des carrières dans les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (STEM)²⁰⁶.

Les investissements dans l'EFTP peuvent contribuer à réduire le taux de chômage tout en autonomisant les jeunes, les femmes et les populations rurales grâce à des programmes d'EFTP dirigés par le secteur privé.

MODELE D'AFFAIRE:

Fournir des services de formation technique et professionnelle pour aligner les compétences des jeunes sur les besoins du marché et améliorer leurs opportunités d'emploi.



UTILISATEURS OU BENEFICIAIRES

Les investissements devraient profiter aux jeunes, aux populations rurales, aux femmes et à la population en général qui bénéficierait d'une productivité accrue de la main-d'œuvre. Ils profiteraient également aux prestataires d'EFTP et aux fournisseurs d'équipements liés à la formation, ainsi qu'aux entreprises ayant accès à une main d'œuvre plus qualifiée. En outre, le gouvernement bénéficierait également indirectement d'une réduction du taux de chômage.



FACTEURS ECONOMIQUES

Il y a 136 centres de formation professionnelle²⁰⁷ et les dépenses publiques consacrées à l'éducation en Tunisie ont dépassé 1,8 milliard de dollars en 2018²⁰⁸. Les experts du pays indiquent une taille de marché inférieure à 100 millions de dollars pour le marché spécifique de l'EFTP en Tunisie.

Des exemples de la région du Maghreb indiquent une fourchette de TRI comprise entre 15 et 20. Moyen terme : les exemples régionaux indiquent un délai d'investissement compris entre 5 et 10 ans.



FACTEURS FACILITANTS

La loi sur l'investissement de 2016 stipule que les entreprises peuvent obtenir un remboursement allant jusqu'à 70% (plafonné à 20 000 de DT (7,000 USD)) pour la formation des employés tunisiens dans des compétences spécifiques répondant aux normes internationales²⁰⁹.

Le gouvernement cofinance les salaires des formateurs pour les Tunisiens, pour une durée maximale de 10 ans et verse des paiements de sécurité sociale²¹⁰.

Il existe un système de crédit d'impôt qui permet aux entreprises d'économiser 60 % de leurs coûts de formation. Les droits de douane sont annulés pour l'importation d'équipement. L'équipement importé est exonéré des droits de douane et des taxes. Les équipements importés et achetés localement sont exonérés de la TVA et des taxes à la consommation.



FACTEURS DE RISQUE

Le secteur public domine l'offre d'EFTP, dispensant un enseignement à 89 % des employés nouvellement qualifiés titulaires d'un diplôme d'EFTP²¹¹. En outre, le système actuel d'EFTP est incapable de répondre aux besoins particuliers de l'industrie ou de maintenir un niveau attrayant de capital humain pour les investisseurs intéressés par des entreprises à plus forte valeur ajoutée²¹², ce qui le rend d'un intérêt limité pour les investisseurs. En outre, l'impact réel de l'EFTP est difficile à quantifier en raison d'un manque de données et d'évaluations²¹³.



GESTION DE L'IMPACT

Classification C de l'IMP : Les investissements dans l'EFTP contribuent à réduire le taux de chômage tout en autonomisant les jeunes, les femmes et les populations rurales grâce à des programmes d'EFTP dirigés par le secteur privé.

DOI 18.

DEVELOPPEMENT DE CONTENU EDUCATIF PHYSIQUE ET VIRTUEL



La Tunisie est confrontée au paradoxe d'avoir l'un des taux d'inscription à l'éducation les plus élevés parmi les pays évalués par PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves) tout en affichant certains des niveaux les plus bas de réussite des élèves lors des évaluations de l'éducation²¹⁴. La Tunisie est considérablement à la traîne par rapport aux autres pays en termes de contenu multimédia pour le secteur de l'éducation, soulignant la nécessité d'aider les étudiants à mieux comprendre les cours²¹⁵. Le pays a mené un processus de consultation publique complet tout en établissant son plan national de développement et s'est concentré sur les investissements numériques dans l'éducation²¹⁶. L'amélioration de l'apprentissage dans l'éducation de base était l'un des objectifs du plan quinquennal du ministère de l'Éducation pour 2016-2020²¹⁷.

Les investissements dans la production de contenu éducatif physique et virtuel amélioreront le rendement scolaire des élèves rencontrant des difficultés scolaires grâce à l'élaboration d'un matériel didactique plus efficace, qui permettrait également de remédier aux disparités en matière d'accès à l'éducation entre les régions urbaines et rurales.



MODELE

Développer du matériel didactique virtuel et physique pour aider les enseignants et les étudiants à accéder à une éducation de meilleure qualité.



UTILISATEURS OU BENEFICIAIRES

Les enfants d'âge scolaire qui rencontrent des difficultés scolaires, en particulier dans les écoles primaires et les zones rurales, seront directement touchés par de nouveaux investissements dans le développement de contenus éducatifs. Les investissements pourraient également avoir un impact positif sur le secteur public avec une augmentation du nombre d'étudiants qui réussissent sur le plan scolaire.



FACTEURS ECONOMIQUES

Le marché africain de l'apprentissage en ligne, porté par l'Afrique du Sud, le Maroc, le Nigeria, la Tunisie et le Kenya, a atteint une valeur de 2,2 milliards USD en 2020, avec un TCAC de 11,5% au cours de la période 2021-2026²¹⁸. Les experts du pays soulignent une taille de marché inférieure à 100 millions de dollars pour les investissements dans le développement de contenu en Tunisie.

Selon les experts actifs dans ce domaine d'investissement dans la région, un TRI supérieur à 25% est observé.

Court terme : ce n'est pas un secteur à forte intensité de capital, et il y a déjà une forte demande après la pandémie du Coronavirus, ce qui se traduit par une génération de rendement en moins de 5 ans.



FACTEURS FACILITANTS

La loi d'investissement n°2016-71 prévoit deux programmes de primes et d'incitations. L'article 20 prévoit un premier régime pour les projets d'intérêt national, tandis que l'article 19 prévoit des projets comprenant des activités d'investissement direct.

Les investissements directs dans les activités de soutien (y compris l'éducation) génèrent des bénéfices qui sont assujettis à l'impôt sur le revenu des sociétés à un taux de 10 % (impôt sur le revenu des particuliers sur les revenus moins déduction des 2/3).

L'État peut assumer une partie des salaires versés aux professeurs et formateurs tunisiens (25%), la contribution de l'employeur au système de sécurité sociale pendant 5 ans²¹⁹.

En outre, le matériel importé est exonéré des droits de douane et des taxes.

Les équipements importés et achetés localement sont exonérés de la TVA et des taxes à la consommation.



FACTEURS DE RISQUE

En plus d'un marché hautement réglementé avec l'approbation gouvernementale nécessaire, les investissements pourraient faire face à des contraintes liées à la chaîne d'approvisionnement en raison du manque de couverture Internet à travers le pays, en particulier dans les zones rurales, où de nombreux étudiants n'ont pas accès aux contenus éducatifs en ligne et numériques.



GESTION DE L'IMPACT

Classification C de l'IMP : Les investissements peuvent améliorer le rendement scolaire des élèves rencontrant des difficultés scolaires grâce à l'élaboration de matériel didactique plus efficace.

CONCLUSION

La III^{ème} Conférence Internationale des Nations-Unies sur le Financement du Développement, qui s'est tenue à Addis Abeba en 2015, a permis d'impulser un changement de paradigme sur le financement du développement, à travers une focalisation particulière sur la mobilisation des ressources fiscales et financières domestiques pour le développement et la nécessité d'une plus grande implication du secteur privé aux côtés des États.

Aujourd'hui, les besoins annuels d'investissements en faveur des ODD pour les pays en développement, depuis la Covid-19, est de 1700 milliards de dollars. Ce montant vient s'ajouter aux 2500 milliards de dollars de besoins de financement avant la Covid-19. Pour combler ce fossé et alléger le fardeau financier des États, les institutions internationales financières et de développement considèrent essentielle l'association avec le secteur privé pour des investissements en faveur des ODD permettant de débloquer les capitaux privés.

Ces dernières années ont démontré un fort intérêt pour les investissements à impact social et environnemental, avec la création de fonds entièrement dédiés à l'impact, l'intégration d'objectifs sociaux et environnementaux dans les stratégies des entreprises ou encore la création de nouveaux outils d'investissements à impact – tels que les obligations vertes. Dans un monde continuellement en mutation, comme l'a démontré la pandémie de COVID-19 et les diverses crises qui ont suivi, il est devenu nécessaire pour les investisseurs de réfléchir différemment et d'investir dans des domaines susceptibles de contribuer à la stabilité et à la durabilité sociale, environnementale et économique, à des activités génératrices de rendements financiers substantiels, à même de contribuer à la réduction de la pauvreté et des inégalités, à faire progresser la santé et l'éducation et à protéger l'environnement, tout en offrant aux pays en développement la possibilité d'attirer des investissements. C'est dans ce contexte de réflexion globale sur le financement du développement, et pour répondre aux défis en lien avec les pressions économiques et des finances publiques, qu'une cartographie des investissements en faveur des Objectifs du Développement Durable – SDG Investor Map – a été élaborée pour la Tunisie.

Le SDG Investor Map est un outil de marché puissant, à même d'aider à orienter les capitaux privés vers le financement du développement durable en Tunisie. Il a été réalisé suivant une méthodologie basée sur l'étude approfondie des différents documents nationaux stratégiques et des évaluations du développement en Tunisie de la part d'institutions internationales, afin de dégager les intersections entre les priorités nationales et les besoins en matière de développement durable. Cette méthodologie inclut également des consultations approfondies de l'ensemble des parties prenantes en lien avec le paysage de l'investissement à impact en Tunisie, comprenant les secteurs public, privé, bancaire et financier, ainsi que les organisations internationales de développement. Elle a permis d'identifier huit secteurs prioritaires pour les investissements en faveur des ODD et d'en extraire 18 domaines d'opportunité d'investissement (DOI) :

INFRASTRUCTURE

Utilitaires:

Usines de dessalement d'eau

Gestion des déchets:

Stations d'épuration des eaux usées
Usines de recyclage des déchets solides

ALIMENTS ET BOISSONS (AGRICULTURE)

Alimentation et agriculture

Transformation de produits agricoles à haute valeur ajoutée tels que l'huile d'olive et les dattes
Systèmes d'irrigation agricole et technologie de drainage
Agriculture biologique et pratiques agricoles durables
Aquaculture durable
Pratiques agricoles hors sol telles que la culture hydroponique et l'aquaponie

SERVICES FINANCIERS

Services bancaires aux entreprises et de détail:

Solutions de microfinance pour les MPME et les consommateurs
Services de paiement numérique et de portefeuille mobile

TRANSPORTS

Infrastructure terrestre:

Infrastructure ferroviaire reliant les régions internes aux zones logistiques

EDUCATION

Éducation formelle:

L'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) pour accroître l'employabilité

Technologie de l'éducation:

Développement de contenu éducatif physique et virtuel

SOINS DE SANTE

Biotechnologie et produits pharmaceutiques:

R&D et production de produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques

Fournisseurs de soins de santé:

Télémédecine et santé numérique

ENERGIES RENOUVELABLES ET ALTERNATIVES

Énergies alternatives:

Construction de centrales solaires photovoltaïques
Construction de parcs éoliens

TECHNOLOGIES ET COMMUNICATION

Technologies:

Technologies d'efficacité énergétique pour les zones industrielles, agricoles et résidentielles

Sans informations concrètes permettant d'orienter les investissements et les activités productives pour avoir un impact positif sur le développement, la capacité du secteur privé à optimiser sa contribution et à mettre la Tunisie sur la voie d'un développement inclusif et durable est compromise. Le SDG Investor Map permet de répondre à ce gap. Les informations offertes par la Cartographie peuvent ainsi appuyer le secteur privé à investir dans des projets rentables, liant les priorités de développement nationales aux priorités de développement durable. Les investisseurs, nationaux ou internationaux, peuvent ainsi réaliser des choix éclairés, basés sur des données de marché fondées sur des preuves, et s'engager dans le développement durable de la Tunisie.



BIBLIOGRAPHIE

- ¹[CNUCED, 2014. Rapport sur l'investissement dans le monde 2014.](#)
- ²[OCDE, 2020. Perspectives mondiales sur le financement du développement durable 2021.](#)
- ³[OCDE, 2020. Perspectives mondiales sur le financement du développement durable 2021.](#)
- ⁴[World Bank Group, December 2019. Tunisia Infrastructure Diagnostic.](#)
- ⁵[OECD, 2021. Middle East and North Africa Investment Policy Perspectives.](#)
- ⁶[OECD, 2021. Middle East and North Africa Investment Policy Perspectives.](#)
- ⁷[Republic of Tunisia, 2018. Economic Recovery Plan 2019-2020.](#)
- ⁸[Bertelsmann Stiftung, 2020. Tunisia Country Report.](#)
- ⁹[IMF, 2021. Tunisia Country Report.](#)
- ¹⁰[OECD, 2021. Middle East and North Africa Investment Policy Perspectives.](#)
- ¹¹[OECD, 2018. Reviving Investment in Tunisia.](#)
- ¹²[World Bank Group, December 2019. Tunisia Infrastructure Diagnostic.](#)
- ¹³[General Authority for PPP, 2018. Pipeline of PPP Projects in Tunisia.](#)
- ¹⁴[The Republic of Tunisia, 2021. Voluntary National Review 2021.](#)
- ¹⁵[The Republic of Tunisia, 2019. Voluntary National Review 2019.](#)
- ¹⁶[Minister of Agriculture, Water Resources and Fisheries. FAO 35th Regional Conference for the Near East.](#)
- ¹⁷[Republic of Tunisia, 2018. Economic Recovery Plan 2019-2020.](#)
- ¹⁸[French Development Agency, 2021. North Africa Regional Strategy 2021-2025.](#)
- ¹⁹[FAO, 2021. FAO supports a new startup that facilitates market access for small farmers and Tunisian artisans.](#)

- ²⁰[Minister of Agriculture, Water Resources and Fisheries. FAO 35th Regional Conference for the Near East.](#)

- ²¹[APIA, 2021. 475.1 Millions de dinars d'investissements agricoles privés durant les onze premiers mois de l'année 2021.](#)

- ²²[IFAD, 2021. Tunisia.](#)
- ²³[Minister of Agriculture, Water Resources and Fisheries. FAO 35th Regional Conference for the Near East.](#)

- ²⁴[Oxford Business Group. The Report: Tunisia 2019.](#)

- ²⁵[The Republic of Tunisia, 2021. Voluntary National Review 2021.](#)

- ²⁶[Invest in Tunisia. Maritime and airport infrastructure in Tunisia.](#)
- ²⁷[Oxford Business Group. The Report: Tunisia 2019.](#)
- ²⁸[Maxula Bourse.](#)
- ²⁹[The Republic of Tunisia, 2021. Voluntary National Review 2021.](#)
- ³⁰[WHO, 2018. Tunisia: Health Systems Profile.](#)
- ³¹[Tunisia Investment Authority. PHARMACEUTICAL SECTOR SECTOR PRESENTATION.](#)
- ³²[Shops Plus and Health Finance&Governance, 2018. Trends in Health Financing and the Private Health Sector in the Middle East and North Africa.](#)
- ³³[Regional Center for Renewable Energy and Energy Efficiency. Tunisia.](#)
- ³⁴[IRENA, 2021. The Republic of Tunisia Renewables Readiness Assessment.](#)
- ³⁵[The Republic of Tunisia, 2019. Voluntary National Review 2019.](#)
- ³⁶[IRENA, 2021. The Republic of Tunisia Renewables Readiness Assessment.](#)
- ³⁷[MED ENER, 2019. ANME HIGHLIGHTS SMALL PERCENTAGE OF WOMEN IN TUNISIA'S ENERGY MANAGEMENT SECTOR.](#)
- ³⁸[Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises \(MIPME\) and Agence Nationale pour la Maitrise de l'Energie \(ANME\), 2019. Projets d'énergie renouvelable en Tunisie - Guide détaillé.](#)

- ³⁹ [The Republic of Tunisia, 2019. Voluntary National Review 2019.](#)
- ⁴⁰ [The Republic of Tunisia, 2021. Voluntary National Review 2021.](#)
- ⁴¹ [EBRD, 2018. Tunisia Country Strategy 2018-2023.](#)
- ⁴² [World Bank Data, 2021. Individuals using the Internet \(% of population\) - Middle East & North Africa, Tunisia.](#)
- ⁴³ [WEF, 2020. Global Gender Gap Report.](#)
- ⁴⁴ [ADA. MicroMED: accélérer l'inclusion financière en Tunisie.](#)
- ⁴⁵ [IMF, 2021. Tunisia: 2021 Article IV Consultation—Press Release; Staff Report; and Statement by the Executive Director for Tunisia.](#)
- ⁴⁶ [La Presse, 2021. Réduire la masse monétaire en circulation.](#)
- ⁴⁷ [GIZ, 2021. Promotion de la finance digitale.](#)
- ⁴⁸ Entretiens avec les parties prenantes, 2021.
- ⁴⁹ Entretiens avec les parties prenantes, 2021.
- ⁵⁰ [World Bank, 2020. Tunisia Economic Monitor.](#)
- ⁵¹ [EPDC, 2018. Tunisia National Education Profile.](#)
- ⁵² [Oxford Business Group. Tunisia's education sector to be overhauled.](#)
- ⁵³ [World Bank, 2020. Global Gender Gap Report.](#)
- ⁵⁴ [The Republic of Tunisia, 2019. Voluntary National Review 2019.](#)
- ⁵⁵ [Borgen, 2020. Education in Tunisia.](#)
- ⁵⁶ [World Bank, 2017. Education in Tunisia: Technology as a Tool to Support School Improvement.](#)
- ⁵⁷ [Invest in Tunisia. A Performing Education System.](#)
- ⁵⁸ [French Development Agency \(Afd\), 2021. North Africa Regional Strategy 2021-2025.](#)
- ⁵⁹ [World Bank Group, 2020. Tunisia - Economic Monitor: The COVID-19 Global Pandemic Shock.](#)
- ⁶⁰ [Republic of Tunisia, October 2021. Contribution Déterminée au niveau National \(CDN\) actualisée.](#)
- ⁶¹ [UNDP, 2020. Engaging private sector in NDC implementation - Assessment of private sector investment potential for the water sector in coastal areas.](#)
- ⁶² [CISION, 2021. Water Desalination Market Size to Reach Revenues of USD 28.13 Billion by 2026.](#)
- ⁶³ [H Bin Marshad, Saud Mohammed, 2014. Economic Evaluation of Seawater Desalination. Heriot Watt University.](#)
- ⁶⁴ [Construction Review Online, 2021. Construction of Sfax desalination plant in Tunisia to commence.](#)
- ⁶⁵ [G20, 2021. Global Outlook Infrastructure.](#)
- ⁶⁶ [EBRD, 2018. Tunisia Diagnostic: Progress and Challenges in Unlocking the Private Sector's Potential and Developing a Sustainable Market Economy.](#)
- ⁶⁷ [The Republic of Tunisia, 2019. Voluntary National Review 2019.](#)
- ⁶⁸ [OECD, 2020. Investment in the MENA region in the time of COVID-19.](#)
- ⁶⁹ [World Bank Group, December 2019. Tunisia Infrastructure Diagnostic.](#)
- ⁷⁰ [G20, 2021. Global Outlook Infrastructure.](#)
- ⁷¹ [African Development Bank, 2017. Sustainable Development Report of Abu Rawash Wastewater Treatment Plant Appraisal Report.](#)
- ⁷² [ONAS, 2021. Realized Projects.](#)
- ⁷³ [PS Eau, 2021. Les Enjeux De L'Eau et L'assainissement.](#)
- ⁷⁴ [Republic of Tunisia - Presidency of the Government, 2018. Economic Recovery Plan 2019-2020.](#)
- ⁷⁵ [Prevent Waste Alliance, 2021. Tunisia | ECO-LEF in Tunisia: A case study.](#)
- ⁷⁶ [Republic of Tunisia, October 2021. Contribution Déterminée au niveau National \(CDN\) actualisée.](#)
- ⁷⁷ [Agence Nationale de Gestion des Déchets \(ANGED\).](#)
- ⁷⁸ [Ministère de l'Industrie et du Commerce. Banque de Projets Industriels. Projet 231.](#)
- ⁷⁹ [Ministère de l'Industrie et du Commerce. Banque de Projets Industriels. Projet 231.](#)
- ⁸⁰ [Ministry of Environment, 2021. EnviroCred.](#)
- ⁸¹ [IFAD, 2021. Tunisia.](#)
- ⁸² Entretiens avec les parties prenantes, 2021.
- ⁸³ [FAO, 2017. Country Fact Sheet on Food and Agriculture Policy Trends.](#)
- ⁸⁴ [International Trade Administration, 2021. Tunisia - Country Commercial Guide: Agricultural Sectors.](#)

- ⁸⁵ [Entretiens avec les parties prenantes, 2021.](#)
- ⁸⁶ [Invest in Tunisia. Provided Financial Incentives.](#)
- ⁸⁷ [NABC, 2018. Tunisia Business Opportunity Report: Agriculture.](#)
- ⁸⁸ [Tunisian Institute of Strategic Studies, 2020. Measures protecting the agricultural sector and the proper functioning of the agri-food industry in the face of the COVID pandemic.](#)
- ⁸⁹ [Oxford Business Group. Government programmes and private investment boost efficiency and equity in Tunisia's olive oil segment.](#)
- ⁹⁰ [SwitchMed, 2018. Tunisia.](#)
- ⁹¹ [IFAD, 2019. Republic of Tunisia Country Strategic Opportunities Programme \(COSOP\) 2019-2024.](#)
- ⁹² [FAO, 2017. Country Fact Sheet on Food and Agriculture Policy Trends.](#)
- ⁹³ [Jeune Afrique, 2021. Agriculture de demain : le Burkina Faso à la pointe de la micro-irrigation.](#)
- ⁹⁴ [African Development Bank, 2017. PROJECT TO DEVELOP IRRIGATION SCHEMES THROUGH VALUE CHAIN DEVELOPMENT.](#)
- ⁹⁵ [African Development Bank, 2017. PROJECT TO DEVELOP IRRIGATION SCHEMES THROUGH VALUE CHAIN DEVELOPMENT.](#)
- ⁹⁶ [Entretiens avec les parties prenantes, 2021.](#)
- ⁹⁷ [IFAD. Tunisia.](#)
- ⁹⁸ [UNIDO, 2019. Tunisia's blossoming agribusiness sector.](#)
- ⁹⁹ [IFAD. Tunisia.](#)
- ¹⁰⁰ [Minister of Agriculture, Water Resources and Fisheries. FAO 35th Regional Conference for the Near East.](#)
- ¹⁰¹ [FIBL and IFOAM, 2020. The World of Organic Agriculture.](#)
- ¹⁰² [FIBL and IFOAM, 2020. The World of Organic Agriculture.](#)
- ¹⁰³ [Tunisian Institute of Strategic Studies, 2020. Measures protecting the agricultural sector and the proper functioning of the agri-food industry in the face of the COVID pandemic.](#)
- ¹⁰⁴ <http://www.onagri.tn/uploads/images/filieres/bio/mai2019/Fiche-indicateur-BIO-MAi2019.pdf>
- ¹⁰⁵ [Tunisian Institute of Strategic Studies, 2020. Measures protecting the agricultural sector and the proper functioning of the agri-food industry in the face of the COVID pandemic.](#)
- ¹⁰⁶ [Tunisian Institute of Strategic Studies, 2020. Measures protecting the agricultural sector and the proper functioning of the agri-food industry in the face of the COVID pandemic.](#)
- ¹⁰⁷ [Environment Buddy, 2020. Pros and Cons of Organic Farming.](#)
- ¹⁰⁸ [Tunisian Institute of Strategic Studies, 2020. Measures protecting the agricultural sector and the proper functioning of the agri-food industry in the face of the COVID pandemic.](#)
- ¹⁰⁹ [Environment Buddy, 2020. Pros and Cons of Organic Farming.](#)
- ¹¹⁰ [Environment Buddy, 2020. Pros and Cons of Organic Farming.](#)
- ¹¹¹ [9\) Ministry of Agriculture, Water Resources and Fisheries, 2021. Projet Annuel de performance de la Mission agriculture, ressources hydrauliques et pêche.](#)
- ¹¹² [Eurofish Magazine, 2020. Tunisia - Aquaculture booms as capture production stagnates.](#)
- ¹¹³ [SwitchMed, 2021. Soutien de l'ONUDI pour le développement de l'aquaculture durable en Tunisie dans le cadre de la composante Économie Bleue de SwitchMed.](#)
- ¹¹⁴ [FAOLEX Database. Tunisia.](#)
- ¹¹⁵ [PBR Rating.](#)
- ¹¹⁶ [National Aquaculture Development Agency.](#)
- ¹¹⁷ [National Aquaculture Development Agency.](#)
- ¹¹⁸ [Invest in Tunisia. Provided Financial Incentives.](#)
- ¹¹⁹ [Invest in Tunisia. Incentives for the Sector.](#)
- ¹²⁰ [NABC, 2018. Tunisia Business Opportunity Report Agriculture.](#)
- ¹²¹ [FAO. Vue générale du secteur aquacole national Tunisie.](#)
- ¹²² [Tunisian Institute of Strategic Studies, 2020. Measures protecting the agricultural sector and the proper functioning of the agri-food industry in the face of the COVID pandemic.](#)
- ¹²³ [UN, 2020. Une plongée en profondeur dans la campagne « Faim Zéro » : cultiver les océans.](#)

- ¹²⁴ [Switchmed, 2021.](#)
- ¹²⁵ [African Manager, 2021. Agriculture: Des cultures hors sol sont possibles en Tunisie, assure un chercheur.](#)
- ¹²⁶ [Kapitalis, 2021. L'agriculture hors-sol, la reponse au deficit hydrique chronique.](#)
- ¹²⁷ [Siyada, 2021. Quand les monocultures envahissent les périmètres irrigués et menacent la biodiversité tunisienne.](#)
- ¹²⁸ [Aquatic Network, 2019. Global Aquaculture Market Predicted to Grow to USD 274.8 billion by 2025.](#)
- ¹²⁹ [Invest in Tunisia. Provided Financial Incentives.](#)
- ¹³⁰ [Oxford Business Group.](#)
- ¹³¹ [World Crunch, 2020. In Tunisia, A Digital Revolution For Agriculture Takes Root.](#)
- ¹³² [Kapitalis, 2021. L'agriculture hors-sol, la reponse au deficit hydrique chronique.](#)
- ¹³³ [NABC, 2018. Tunisia Business Opportunity Report Agriculture.](#)
- ¹³⁴ [Oxford Business Group. The Report: Tunisia 2019.](#)
- ¹³⁵ [World Bank, 2020. The Determinants of Regional Foreign Direct Investment and Its Spatial Dependence.](#)
- ¹³⁶ [Oxford Business Group. The Report: Tunisia 2019.](#)
- ¹³⁷ [Oxford Business Group. The Report: Tunisia 2019.](#)
- ¹³⁸ [African Development Bank, 2012. COMPLETION REPORT OF PROJECT P-TN-DC0-006.](#)
- ¹³⁹ [African Development Bank, 2012. COMPLETION REPORT OF PROJECT P-TN-DC0-006.](#)
- ¹⁴⁰ [Alexander and Partner, 2020. Investment Promotion Regime in Tunisia.](#)
- ¹⁴¹ [Invest in Tunisia. Incentive Legislation.](#)
- ¹⁴² [Invest in Tunisia. Incentive Legislation.](#)
- ¹⁴³ Tunisia Investment Authority, 2021. Pilotage des feuilles de route sectorielles, secteur Pharmaceutique.
- ¹⁴⁴ [WHO, 2018. Tunisia: Health Systems Profile.](#)
- ¹⁴⁵ [CAE, 2019.](#)
- ¹⁴⁶ [Vision Research Reports, 2021. Tunisia Pharmaceutical Market \(By Formulation: Tablets, Capsules, Injectables, Sprays, Suspensions, Powders, Other Formulations\) - Global Industry Analysis, Size, Share, Growth, Trends, Revenue, Regional Outlook 2021 – 2030.](#)
- ¹⁴⁷ [Maxula Bourse.](#)
- ¹⁴⁸ [Vision Research Reports, 2021. Tunisia Pharmaceutical Market \(By Formulation: Tablets, Capsules, Injectables, Sprays, Suspensions, Powders, Other Formulations\) - Global Industry Analysis, Size, Share, Growth, Trends, Revenue, Regional Outlook 2021 – 2030.](#)
- ¹⁴⁹ [Grand View Research, 2021. Active Pharmaceutical Ingredients Market Size, Share & Trends Analysis Report By Type Of Synthesis \(Biotech, Synthetic\), By Type Of Manufacturer \(Captive, Merchant\), By Type, By Application, By Region, And Segment Forecasts, 2021 - 2028.](#)
- ¹⁵⁰ [Grand View Research, 2021. Active Pharmaceutical Ingredients Market Size, Share & Trends Analysis Report By Type Of Synthesis \(Biotech, Synthetic\), By Type Of Manufacturer \(Captive, Merchant\), By Type, By Application, By Region, And Segment Forecasts, 2021 - 2028.](#)
- ¹⁵¹ [WHO, 2018. Tunisia: Health Systems Profile.](#)
- ¹⁵² [Maghreb Healthcare Forum. E-Health Tunisia.](#)
- ¹⁵³ [Grand View Research Telemedicine Industry Analysis](#)
- ¹⁵⁴ Entretiens avec les parties prenantes, 2021.
- ¹⁵⁵ [Challenges, 2021. Un taux de croissance de 120% et une 2e levée de fonds en vue, Emna Jallouli Med.Tn.](#)
- ¹⁵⁶ Sante Tunisie, Programme de développement de la "santé Numérique" en Tunisie. santetunisie.rns.tn
- ¹⁵⁷ La Tunisie médicale-2020, vol 98 (n°06)
- ¹⁵⁸ La Tunisie médicale-2020, vol 98 (n°06)
- ¹⁵⁹ [EC. INFORMATION PAPER On Main eHealth activities outside of the EU.](#)
- ¹⁶⁰ [Regional Center for Renewable Energy and Energy Efficiency. Tunisia.](#)

- ¹⁶¹ [IRENA, 2021. The Republic of Tunisia Renewables Readiness Assessment.](#)
- ¹⁶² [Republic of Tunisia, October 2021. Contribution Determinee au niveau National \(CDN\) actualisee.](#)
- ¹⁶³ [The Republic of Tunisia, 2019. Voluntary National Review 2019.](#)
- ¹⁶⁴ [IRENA, 2021. The Republic of Tunisia Renewables Readiness Assessment.](#)
- ¹⁶⁵ [All Africa, 2021. Tunisia: Solar Power - Projects Underway to Tap Into Huge Potential Within Reach.](#)
- ¹⁶⁶ [Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises \(MIPME\) and Agence Nationale pour la Maitrise de l'Énergie \(ANME\), 2019. Projets d'énergie renouvelable en Tunisie - Guide détaillé.](#)
- ¹⁶⁷ [International Trade Administration, 2021. Tunisia Country Commercial Guide: Electrical Power Systems and Renewable Energy.](#)
- ¹⁶⁸ [International Trade Administration, 2021. Electrical Power Systems and Renewable Energy.](#)
- ¹⁶⁹ [ANME and GIZ, 2015. Modes de Financement des Projets d'Énergie Solaire en Tunisie.](#)
- ¹⁷⁰ [ANME and GIZ, 2015. Modes de Financement des Projets d'Énergie Solaire en Tunisie.](#)
- ¹⁷¹ [Solar Power Europe/Tunisia, 2020. Solar Investment Opportunities- Emerging Markets taks force report.](#)
- ¹⁷² [Republic of Tunisia, October 2021. Contribution Determinee au niveau National \(CDN\) actualisee.](#)
- ¹⁷³ [Tunisian Institute of Competitiveness and Quantitative Studies, 2017. Energy Policy in Tunisia.](#)
- ¹⁷⁴ [Ministry of Industry and SMEs and ANME, 2019. PROJETS D'ÉNERGIE RENOUVELABLE EN TUNISIE.](#)
- ¹⁷⁵ [International Trade Administration, 2021. Tunisia Country Commercial Guide: Electrical Power Systems and Renewable Energy.](#)
- ¹⁷⁶ [International Trade Administration, 2021. Electrical Power Systems and Renewable Energy.](#)
- ¹⁷⁷ [Republic of Tunisia - Presidency of the Government, 2018. Economic Recovery Plan 2019-2020.](#)
- ¹⁷⁸ [Republic of Tunisia, October 2021. Contribution Determinee au niveau National \(CDN\) actualisee.](#)
- ¹⁷⁹ [IEA, 2020. North Africa's pathways to clean energy transitions.](#)
- ¹⁸⁰ [Tunisian Institute of Competitiveness and Quantitative Studies, 2017. Energy Policy in Tunisia.](#)
- ¹⁸¹ [Ministère de l'Industrie et du Commerce. Projet 134.](#)
- ¹⁸² [Ministère de l'Industrie et du Commerce. Projet 134.](#)
- ¹⁸³ [Ministère de l'Industrie et du Commerce. Projet 134.](#)
- ¹⁸⁴ [Solar Power Europe/Tunisia, 2020. Solar Investment Opportunities- Emerging Markets taks force report.](#)
- ¹⁸⁵ [US Department of State. 2020 Investment Climate Statements: Tunisia.](#)
- ¹⁸⁶ [LEconomiste Maghrebin , 2020. Quel financements a moindre cout pour la PME?](#)
- ¹⁸⁷ [World Bank, 2015. Snapshot Financial Inclusion in Tunisia.](#)
- ¹⁸⁸ [UNDP.](#)
- ¹⁸⁹ [EBRD, 2020. EBRD and EU strengthen small businesses in Tunisia.](#)
- ¹⁹⁰ [Oxford Business Group. The Report: Tunisia 2019.](#)
- ¹⁹¹ [AMEF Consulting. Progress and Impacts of Microfinance Regulation in Tunisia.](#)
- ¹⁹² [Alexander and Partner, 2020. Investment Promotion Regime in Tunisia.](#)
- ¹⁹³ [Shops Plus and USAID, 2020. Digital Financial Services in the MENA Region.](#)
- ¹⁹⁴ [AfDB, 2019. FINANCIAL SECTOR MODERNISATION SUPPORT PROGRAMME II - \(PAMSFI II\).](#)
- ¹⁹⁵ [International Trade Administration, 2021. Telecommunications Equipment & Services.](#)
- ¹⁹⁶ [Entretien des parties prenantes organisés en 2021.](#)
- ¹⁹⁷ [Oxford Business Group.](#)
- ¹⁹⁸ [International Trade Administration, 2021. Tunisia - Country Commercial Guide: e-Commerce.](#)
- ¹⁹⁹ [Alexander and Partner, 2020. Investment Promotion Regime in Tunisia.](#)
- ²⁰⁰ [Invest in Tunisia. Incentive Legislation.](#)
- ²⁰¹ [Invest in Tunisia. Incentive Legislation.](#)
- ²⁰² [Shops Plus and USAID, 2020. Digital Financial Services in the MENA Region.](#)
- ²⁰³ [European Training Foundation, 2020. TUNISIA EDUCATION, TRAINING AND EMPLOYMENT DEVELOPMENTS 2020.](#)
- ²⁰⁴ [Oxford Business Group.](#)
- ²⁰⁵ [World Bank Group, 2020. TUNISIA Skills Development for Employment.](#)

- ²⁰⁶ [Oxford Business Group.](#)
- ²⁰⁷ [Oxford Business Group. Education in Tunisia seeing increased private sector interest.](#)
- ²⁰⁸ [Statista. Value of government expenditure on education in Tunisia from 2016 to 2018.](#)
- ²⁰⁹ [World Bank Group, 2020. TUNISIA Skills Development for Employment.](#)
- ²¹⁰ [World Bank Group, 2020. TUNISIA Skills Development for Employment.](#)
- ²¹¹ [USAID, 2017. Reforming Technical and Vocational Education and Training.](#)
- ²¹² [World Bank Group, 2020. TUNISIA Skills Development for Employment.](#)
- ²¹³ [World Bank Group, 2020. TUNISIA Skills Development for Employment.](#)
- ²¹⁴ [Oxford Business Group.](#)
- ²¹⁵ <https://thd.tn/tunisie-une-forte-demande-du-marche-pour-les-startups-specialisees-en-m-education/>
- ²¹⁶ [THD, 2017. Tunisie : Une forte demande du marché pour les Startups spécialisées en m-Education.](#)
- ²¹⁷ [Their World, 2018. Tunisia aims for better basic education and more children in pre-primary.](#)
- ²¹⁸ [Learning News, 2021. Africa e-learning market surpasses \\$2 Bn.](#)
- ²¹⁹ [Agency for the Promotion of Industry and Innovation. Tunisian Industry Portal. Additional advantages.](#)



ANNEXES

R1. Principaux documents examinés pour identifier les priorités des politiques nationales et les besoins en matière de développement

Documents pour identifier les priorités stratégiques

1. Le Plan de Développement 2016-2020 de la République Tunisienne
2. Examen national volontaire 2021
3. Examen national volontaire 2019
4. Plan de relance économique 2019-2020
5. Stratégie nationale de développement durable, République tunisienne - Ministère de l'environnement et du développement durable 2015-2020.
6. Vision Tunisie 2020, Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, 2012
7. Rapport sur l'activité du capital investissement en Tunisie pour l'année 2020
8. Investir en Tunisie : L'opportunité à venir
9. Investissement en Tunisie : Evolution et facteurs déterminants, Institut tunisien de la compétitivité et des études quantitatives, 2018
10. Réactualisation du schéma directeur pour le développement d'une Gestion Budgétaire par Objectifs en Tunisie
11. Bulletin de Conjoncture - Mars 2021 (Bulletin situation - mars 2021), Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation (APII), 2021
12. Quelle stratégie industrielle de la Tunisie à l'horizon 2025 ? Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation (APII), 2016
13. Gestion des dépenses publiques : Détermination d'un seuil optimal du déficit budgétaire, Institut tunisien de la compétitivité et des études quantitatives, 2017
14. La Tunisie en 2025. Les fondements de la croissance et du développement économique (Tunisie en 2025. Fondements de la croissance et du développement économique), Institut tunisien d'études stratégiques, 2016
15. Synthèse de l'étude sur la stratégie industrielle à Horizon 2016, République tunisienne - Ministère de l'Industrie, de l'Énergie et des Petites et Moyennes Entreprises, 2009
16. Smart Industrie : Pour un nouvel élan, Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation (APII), 2017
17. Guide de l'innovation
18. La réalisation des objectifs du millénaire pour le développement par la Tunisie : Tendances globales, disparités et perspectives, Institut tunisien de la compétitivité et des études quantitatives, 2016
19. Inégalités régionales en Tunisie, Institut tunisien de la compétitivité et des études quantitatives, 2014
20. Outils d'évaluation économique des coûts de la dégradation de l'environnement », République tunisienne - Ministère de l'Environnement et du Développement durable, 2009-2010
21. Rapport Doing Business 2020, Institut tunisien de la compétitivité et des études quantitatives, 2020
22. Rapport sur l'investissement direct international en Tunisie, Agence de promotion des investissements étrangers (FIPA), 2020 (Couvant 2019)
23. Statistiques financières - Janvier 2021 (Statistiques financières - Janvier 2021), Banque centrale de Tunisie, 2021
24. Indice de liberté économique 2020, Institut tunisien de la compétitivité et des études quantitatives, 2020
25. Balance des paiements et position extérieure globale de la Tunisie – 2019, Banque centrale de Tunisie, 2020 (couvant 2019)
26. Analyse comparative du système financier tunisien, Institut tunisien de la compétitivité et des études quantitatives, 2017
27. Rapport sur la dette publique, République tunisienne - Ministère des Finances, 2020
28. Le Fonds de Promotion et de Décentralisation Industrielles (FOPRODI), République tunisienne - Ministère de l'Industrie, de l'Énergie et des Mines - Agence pour la Promotion de l'Industrie et de l'Innovation

29. Contribution prévue déterminée au niveau national Tunisie, République tunisienne - Ministère de l'Environnement et du Développement durable, 2015
30. Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques », République tunisienne - Ministère de l'environnement et du développement durable, 2015
31. Code de prestation des services financiers aux non-résidents, République tunisienne, 2016
32. Code de la taxe sur la valeur ajoutée, République tunisienne, 2020
33. Code de la fiscalité locale, République tunisienne, 2020
34. Code des changes et du commerce extérieur, République tunisienne, 2020
35. Code de l'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques et de l'Impôt sur les Sociétés, République tunisienne, 2020
36. Code des douanes, République tunisienne, 2020
37. Code de commerce maritime, République tunisienne, 2020
38. Réglementation bancaire, Banque centrale de Tunisie, 2017
39. Décret-loi n° 2011-117 du 5 novembre 2011 portant organisation de l'activité des institutions de micro finance, République tunisienne
40. Loi n° 2016-71 du 30 septembre 2016, portant loi de l'investissement, République tunisienne

Documents pour identifier les besoins en ODD

1. Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement 2021– 2025, Cadre de coopération 2021-2025), ONU en Tunisie
2. Stratégie régionale Afrique du Nord 2021-2025, Agence Française de développement
3. Rapport pays sur la Tunisie 2021, FMI
4. Document du Programme pays Tunisie 2021, UNICEF
5. Document de programme par pays pour la Tunisie (2021-2025), le PNUD, le FNUAP et l'UNOPS
6. Perspectives des politiques d'investissement au Moyen-Orient et en Afrique du Nord 2021, OCDE
7. Programme pays des opportunités stratégiques de la République tunisienne (2019-2024), FIDA
8. Tunisie : Revue des Dépenses Publiques, Groupe de la Banque mondiale et BAD
9. Stratégie pays tunisienne 2018-2023, BERD
10. Plan stratégique pour la Tunisie (2018-2022), PAM
11. Etude économique tunisienne 2018, OCDE
12. Diagnostic Tunisie : Progrès et défis dans la libération du potentiel du secteur privé et le développement d'une économie de marché durable 2018, BERD
13. Perspective Economique en Afrique – Tunisie 2018, BAD
14. Améliorer les statistiques régionales pour un développement territorial inclusif et durable en Tunisie 2019, OCDE
15. Stratégie nationale de communication dans le domaine du développement durable
16. Document de stratégie pays Tunisie 2017-2021, BAD
17. L'aide de l'UE en faveur de la Tunisie
18. La Tunisie en route vers 2030, l'ONU en Tunisie
19. Cadre d'aide au développement pour la Tunisie 2015-2019, ONU en Tunisie
20. Stratégie pays de coopération au développement 2016 de la Tunisie, USAID
21. Tunisie - Cadre de partenariat pays pour la période 2016-2020, Groupe de la Banque mondiale
22. Tunisie - Diagnostic systématique par pays 2015, Banque mondiale
23. Cadre d'intervention : Méditerranée et Moyen-Orient, Agence Française de développement
24. Etude de cas sur la fiscalité et le développement : Renforcer la capacité fiscale pour accroître les ressources intérieures en Tunisie 2021, OCDE
25. Réduire les inégalités régionales en Tunisie, Centre européen de gestion des politiques de développement
26. Une meilleure performance pour une meilleure gouvernance publique en Tunisie : La gestion

budgétaire par objectifs, OCDE

27. Tunisie - Gestion des investissements publics, Groupe de la Banque mondiale
28. Baromètre de la santé des PME MIQYES 2019 : Les entreprises tunisiennes face à la pandémie COVID-19, PNUD Tunisie
29. Etude sur l'impact économique du COVID-19 en Tunisie, PNUD Tunisie
30. Transitions vers une énergie propre en Afrique du Nord, AIE
31. Rapport sur le développement humain - Note d'information sur la Tunisie, PNUD
32. Rapport sur le développement humain - Statistiques tunisiennes, PNUD
33. Revue de l'OCDE des statistiques de l'investissement direct étranger - Tunisie
34. Doing Business 2020 - Profil économique Tunisie, Groupe de la Banque mondiale
35. Les déterminants de l'investissement étranger direct régional et sa dépendance spatiale : témoignages de la Tunisie, Groupe de la Banque mondiale
36. Attirer les investissements étrangers directs en Tunisie par le biais de campagnes de sensibilisation, Groupe de la Banque mondiale
37. Index de Transformation de la Fondation Bertelsmann, Rapport pays 2020 — Tunisie
38. Rapport annuel 2019 des Nations Unies Tunisie sur les résultats
39. Investissement dans la région MENA à l'heure du COVID-19 2020, OCDE
40. Relancer l'investissement en Tunisie, OCDE
41. Tunisie - Economic Monitor: Le choc mondial de la pandémie du COVID-19, Groupe de la Banque mondiale
42. Tunisie - Economic Monitor: Reconstruire le potentiel des entreprises tunisiennes, Groupe de la Banque mondiale
43. Rapport tunisien de réponse au COVID-19 2020, FIPA
44. « Vers la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable en Tunisie : Analyses des Référentiels
45. Vers une croissance plus inclusive en Tunisie, 2018 OCDE
46. Etude sur l'inclusion financière en Tunisie
47. Evaluation de l'impact des investissements de la diaspora, PNUD
48. Inclusion financière en Tunisie : Populations à bas revenus et micro-entreprises, Banque mondiale

Documents pour identifier les priorités sectorielles

1. Projets d'énergie renouvelable en Tunisie - Guide détaillé, ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises (MIPME) et Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Energie (ANME)
2. Plan Solaire Tunisien - Plan d'action pour l'accélération des projets d'énergies renouvelables en Tunisie, République Tunisienne - Ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies Renouvelables (République tunisienne - Ministère de l'Énergie, mines et des énergies renouvelables)
3. Politique énergétique en Tunisie, Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives
4. Tunisie : Profil des systèmes de santé, OMS
5. Quelles politiques devraient être mises en œuvre pour lutter contre les inégalités dans les soins de santé en Tunisie?, BAD
6. Développements de l'éducation, de la formation et de l'emploi 2020, Fondation européenne pour la formation (ETF)
7. Plan stratégique de la réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique 2015 – 2025, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique
8. Tunisie : Briser les obstacles à l'inclusion des jeunes, Banque mondiale
9. Stratégie et plan d'action nationaux pour la biodiversité 2018-2030, République Tunisienne - Ministères des affaires locales et de l'environnement, PNUD
10. Étude Stratégique sur l'Economie Sociale et Solidaire en Tunisie, République Tunisienne - Ministère du développement, de l'investissement, et de la coopération internationale, Programme des Nations Unies pour le développement
11. Programme d'opportunités stratégiques pays (COSOP) 2019-2024 de la République

12. Fiche d'information par pays sur les tendances des politiques alimentaires et agricoles, FAO
13. Note de stratégie de pays, FIDA
14. Projet de modernisation des infrastructures routières, BAD
15. Profil national de l'éducation, politique de l'éducation et centre de données
16. Stratégie d'Innovation Numérique un pilier de « Tunisie Digitale 2020 », Ministère des Technologies de la Communication et de l'Economie Numérique
17. Programme de Mise à Niveau et numérisation de l'industrie tunisienne, Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives

R2. Intervenants interrogés

*Par ordre alphabétique

1. Agence pour la promotion des investissements agricoles (APIA)
2. L'Agence de promotion des investissements étrangers (FIPA)
3. Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation (APII)
4. Afric Invest
5. Autorité tunisienne d'investissement (ATI)
6. Banque africaine de développement
7. Banque Attijari Wafa
8. Banque CAP
9. La Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur (BMICE)
10. Bourse de Tunis
11. Caisse des Dépôts et Consignations
12. Centre pour l'entrepreneuriat et le développement des cadres (CEDC)
13. Food et Agriculture Organization (FAO)
14. Fonds d'entreprise tunisien américain
15. Fonds TCX
16. Groupe de la Banque islamique de développement – Société islamique pour le développement du secteur privé (CIM) (Partenariats et économistes de pays)
17. Groupe de la Banque islamique de développement – Société islamique pour le développement du secteur privé (CIM) (Équipe de rapport sur les ODD)
18. M. Khalil Laabidi – Ancien président de l'Autorité tunisienne d'investissement
19. Ministère de l'Économie et de la Planification / Comité de développement régional et sectoriel
20. Observatoire Tunisien de l'Economie
21. Zitouna Tamkeen

R3. Tableaux des secteurs prometteurs pour les investissements en faveur des ODD

12 secteurs prometteurs pour les investissements ont été initialement identifiés. Parmi ces 12 secteurs, 8 secteurs ont été sélectionnés car correspondant aux objectifs de rentabilité du marché, contribuant au développement durable pour la Tunisie et répondant aux objectifs d'impact sur les ODD.

Le tableau ci dessous reprend ces 12 secteurs et leurs sous secteurs identifiés :

 <p>Biens de consommation</p> <ul style="list-style-type: none"> -Appareils et textiles -Consommation discrétionnaire - Vente au détail de biens de consommation 	 <p>Aliments et boissons</p> <ul style="list-style-type: none"> -Aliments - Boissons -Vente au détail d'aliments et de boissons. - Restaurants - Tabac 	 <p>Énergies renouvelables et alternatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Énergie alternative - Foresterie et papier 	 <p>Technologie et communications</p> <ul style="list-style-type: none"> -Technologie -Médias et services Internet -Semi-conducteurs -Télécommunications
 <p>Extraction et traitement des minéraux</p> <ul style="list-style-type: none"> -Charbon -Matériaux de construction - Métaux et mines - Pétrole et gaz 	 <p>Les soins de santé</p> <ul style="list-style-type: none"> -Biotechnologie et produits pharmaceutiques -Vente au détail de produits de santé -Fournisseurs de soins de santé - Technologie médicale 	 <p>Transformation des ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> - Industrielles - Chimiques 	 <p>Transport</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transport aérien - Automobiles - Transport maritime - Transport terrestre
 <p>Finances</p> <ul style="list-style-type: none"> - Marchés des capitaux - Banque d'entreprises et de détail - Assurances 	 <p>Infrastructure</p> <ul style="list-style-type: none"> - Services publics - Infrastructures - Immobilier - Gestion des déchets 	 <p>Services</p> <ul style="list-style-type: none"> -Médias -Accueil et loisirs -Services aux consommateurs 	 <p>Éducation</p> <ul style="list-style-type: none"> -Éducation formelle -Infrastructure de l'éducation -Technologie de l'éducation

TABLE DES MATIERES

Remerciements	4
Sommaire	5
Contexte – Un besoin mondial de renseignements sur l’impact	6
Cartographies des investissements en faveur des ODD	8
Cartographie des investissements en faveur des ODD en Tunisie	8
Aperçu.....	8
Méthodologie.....	9
Produits : Domaines d’opportunités d’investissement pour la Tunisie.....	10
Priorisation sectorielle pour la Cartographie des investissements en faveur des ODD en Tunisie	12
Les DOI en détails	19
Infrastructure	19
DOI 1. Usines de dessalement d’eau.....	20
DOI 2. Stations d’épuration des eaux usées.....	21
DOI 3. Usines de recyclage des déchets solides.....	23
Alimentation et boissons	25
DOI 4. Transformation de produits agricoles à haute valeur ajoutée tels que l’huile d’olive et les dattes.....	26
DOI 5. Systèmes d’irrigation agricole et technologie de drainage.....	27
DOI 6. Agriculture biologique et pratiques agricoles durables.....	29
DOI 7. Aquaculture durable.....	30
DOI 8. Pratiques agricoles sans sol telles que la culture hydroponique et aquaponique.....	31
Transport	33
DOI 9. Infrastructure ferroviaire reliant les régions internes aux zones logistiques.....	34
Soins de santé	36
DOI 10. R&D et production de produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques.....	37
DOI 11. Télémédecine et santé numérique.....	38
Energies renouvelables et alternatives	40
DOI 12. Construction de centrales solaires photovoltaïques.....	41
DOI 13. Construction de parcs éoliens.....	42
Technologies et communication	44
DOI 14. Technologies d’efficacité énergétique pour les zones industrielles, agricoles et résidentielles.....	45
Services financiers	47
DOI 15. Solutions de microfinance pour les MPME et les consommateurs.....	48
DOI 16. Services de paiement numérique et de portefeuille mobile.....	49
Education	51
DOI 17. L’enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) pour accroître l’employabilité.....	52
DOI 18. Développement de contenu éducatif physique et virtuel.....	53
Bibliographie	57
Annexe	64
R1. Principaux documents examinés pour identifier les priorités des politiques nationales et les besoins en matière de développement.....	65
R2. Intervenants interrogés.....	68
R3. Tableaux des secteurs prometteurs pour les investissements en faveur des ODD.....	69

